



# E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

N° 2/2017

## FAITS SAILLANTS DU MOIS

### SOMMAIRE

#### Premières ventes en Europe

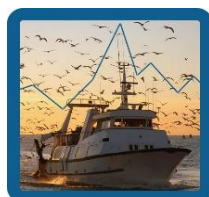
Bilan 2016. Zoom sur la langoustine, le cabillaud, la sole et la baudroie

#### Approvisionnement mondial

Études de cas : Le marché polonais; Les huîtres dans l'Union européenne

#### Consommation : Sabre frais

#### Contexte macro-économique



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr)

Suivez-nous sur Twitter : [@EU\\_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOFA](https://twitter.com/EUMOFA)

### Dans ce numéro

Dans l'ensemble, la valeur des pêches européennes a augmenté en 2016, malgré une baisse du volume débarqué. La valeur des premières ventes a augmenté au Danemark, en France, en Lituanie, au Portugal et au Royaume-Uni. Par ailleurs, la majeure partie des pays européens ont enregistré une baisse du volume des premières ventes, à l'exception de la Lettonie et de la Suède. En décembre 2016, la tendance à la hausse (en valeur et en volume) s'est poursuivie, avec une augmentation des premières ventes pour la majeure partie des pays déclarants.

En 2016, le prix unitaire en première vente de la langoustine a considérablement varié parmi les pays consultés. En décembre 2016, le prix de la langoustine a été plus élevé en France, atteignant 17,06 EUR/kg. En 2016, le prix moyen en première vente de cabillaud a été plus élevé au Danemark et plus bas en Lettonie. Les prix unitaires moyens de la sole ont considérablement varié en Belgique, en France, en Italie et au Portugal, allant de 9,24 EUR/kg au Portugal, à 11,40 EUR/kg en France. Les prix en première vente de baudroie ont été plus bas au Royaume-Uni, sont restés stables au Danemark et en France, et ont été plus élevés en Belgique.

En 2016, les débarquements croates de petits pélagiques ont atteint 62.520 tonnes, soit 3 % de moins qu'en 2015. L'anchois a été la deuxième espèce la plus débarquée, terminant à 8.281 tonnes, tandis que les débarquements de sardine ont atteint 54.239 tonnes, soit respectivement - 52 % et + 6 % par rapport à 2015.

La Pologne fait partie des principaux transformateurs européens de produits de la mer, comptant environ 250 usines de transformation. La majeure partie des produits est exportée vers le marché de l'UE ; ils comprennent le saumon fumé, le hareng en conserve et les produits élaborés prêts à la consommation de différentes espèces. Par ailleurs, le marché national polonais est l'un des plus faibles d'Europe : en 2015, la dépense annuelle était de 25 euros par habitant et en 2014, la consommation annuelle par habitant avait atteint 13 kg.

En 2015, la production ostréicole européenne s'est rapprochée des 110.000 tonnes. La France est de loin le plus gros producteur d'huîtres, comptant plus de 3.000 conchyliculteurs. Le marché européen est assez stable ; cependant, les marchés hors-UE, la Chine en particulier, représente un grand potentiel d'exportation.

Sur la période janvier-novembre 2016, les prix de détail de sabre frais pour la consommation des ménages ont atteint 6,67 EUR/kg au Portugal et ont montré une tendance à la hausse.

# 1. Premières ventes en Europe

## 1.1. BILAN 2016

Cette partie analyse les données des premières ventes pour les espèces sélectionnées pour l'année 2016 ainsi que pour décembre 2016. Les données des premières ventes représentent le volume de poisson débarqué et vendu dans un pays par les navires de pêche nationaux et étrangers. Les données des premières ventes analysées par la base de données EUMOFA concernent 10 États membres de l'UE et la Norvège.

Les données des premières ventes espagnoles correspondent au volume de poisson frais débarqué dans 28 ports publics, estimé représenter 60 % du total de ces débarquements.

Globalement, la valeur des premières ventes des pays déclarants fin 2016 a montré une tendance positive, à la hausse dans six pays par rapport à 2015. Par ailleurs, le volume des premières ventes a baissé par rapport à l'année précédente pour la majeure partie des pays déclarants et par conséquent, le prix moyen en première vente a augmenté dans la majeure partie des pays analysés. En décembre 2016, six pays ont connu une augmentation tant en valeur qu'en volume des premières ventes par rapport à décembre 2015, tandis que trois pays ont enregistré une baisse de la valeur et du volume des premières ventes par rapport à décembre 2015.

Table 1. **BILAN DES PREMIERES VENTES ANNUELLES DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

| Pays               | Volume    |           |           | Évolution du volume depuis 2015 | Valeur   |          |          | Évolution de la valeur depuis 2015 |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|---------------------------------|----------|----------|----------|------------------------------------|
|                    | 2014      | 2015      | 2016      |                                 | 2014     | 2015     | 2016     |                                    |
| <b>Belgique</b>    | 19.224    | 18.132    | 16.179    | - 11 %                          | 67,47    | 67,20    | 62,84    | - 6 %                              |
| <b>Danemark</b>    | 260.575   | 268.819   | 263.635   | - 2 %                           | 290,80   | 321,22   | 369,82   | 15 %                               |
| <b>Estonie</b>     | 53.660    | 53.402    | 48.965    | - 8 %                           | 13,73    | 12,81    | 12,07    | - 6 %                              |
| <b>France</b>      | 207.588   | 199.733   | 195.930   | - 2 %                           | 633,97   | 664,70   | 668,09   | 1 %                                |
| <b>Italie*</b>     | 84.149    | 91.932    | 85.432    | - 7 %                           | 300,20   | 323,88   | 317,23   | - 2 %                              |
| <b>Lettonie</b>    | 52.207    | 56.553    | 52.555    | - 7 %                           | 14,67    | 13,69    | 11,20    | - 18 %                             |
| <b>Lituanie</b>    | 1.748     | 1.902     | 2.065     | 9 %                             | 1,17     | 1,46     | 1,51     | 4 %                                |
| <b>Norvège</b>     | 2.672.041 | 2.676.688 | 2.413.057 | - 10 %                          | 1.998,03 | 2.118,88 | 2.157,58 | 2 %                                |
| <b>Portugal</b>    | 92.368    | 114.728   | 102.232   | - 11 %                          | 172,79   | 184,75   | 194,04   | 5 %                                |
| <b>Suède</b>       | 143.859   | 150.893   | 105.531   | - 30 %                          | 85,14    | 91,59    | 85,57    | - 7 %                              |
| <b>Royaume-Uni</b> | 475.311   | 409.181   | 439.336   | 7 %                             | 739,90   | 721,42   | 801,31   | 11 %                               |

Table 2. **DECEMBRE : BILAN DES PREMIERES VENTES DES PAYS DECLARANTS** (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

| Pays               | Décembre 2014 |        | Décembre 2015 |        | Décembre 2016 |        | Évolution depuis décembre 2015 |        |
|--------------------|---------------|--------|---------------|--------|---------------|--------|--------------------------------|--------|
|                    | Volume        | Valeur | Volume        | Valeur | Volume        | Valeur | Volume                         | Valeur |
| <b>Belgique</b>    | 1.769         | 6,34   | 1.798         | 6,17   | 1.605         | 5,28   | - 11 %                         | - 14 % |
| <b>Danemark</b>    | 18.123        | 21,94  | 9.251         | 16,05  | 15.975        | 22,25  | 73 %                           | 39 %   |
| <b>Estonie</b>     | 3.866         | 0,91   | 3.804         | 1,12   | 4.893         | 1,17   | 29 %                           | 5 %    |
| <b>France</b>      | 15.726        | 64,54  | 16.623        | 65,46  | 18.293        | 69,47  | 10 %                           | 6 %    |
| <b>Italie*</b>     | 5.666         | 23,62  | 9.526         | 32,89  | 7.005         | 27,98  | - 26 %                         | - 15 % |
| <b>Lettonie</b>    | 2.455         | 0,70   | 5.417         | 1,19   | 5.018         | 1,10   | - 7 %                          | - 8 %  |
| <b>Lituanie</b>    | 128           | 0,07   | 100           | 0,08   | 143           | 0,15   | 44 %                           | 74 %   |
| <b>Norvège</b>     | 83.056        | 90,80  | 64.736        | 90,03  | 67.326        | 80,31  | 4 %                            | - 11 % |
| <b>Portugal</b>    | 5.321         | 12,89  | 4.551         | 10,81  | 4.284         | 12,75  | - 6 %                          | 18 %   |
| <b>Suède</b>       | 7.418         | 4,90   | 4.965         | 4,19   | 6.214         | 5,73   | 25 %                           | 37 %   |
| <b>Royaume-Uni</b> | 19.843        | 48,72  | 15.810        | 41,73  | 21.408        | 50,59  | 35 %                           | 21 %   |

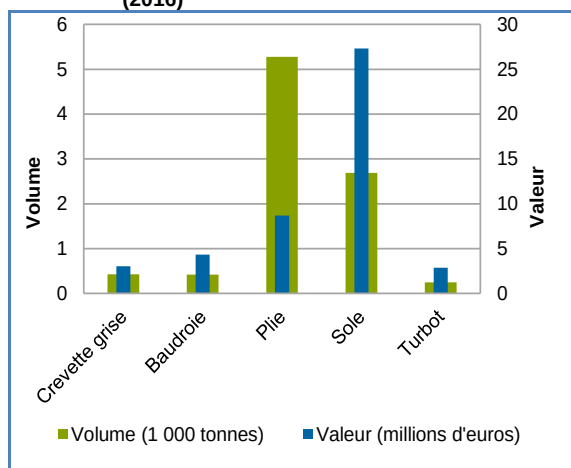
Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

\*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

## BELGIQUE

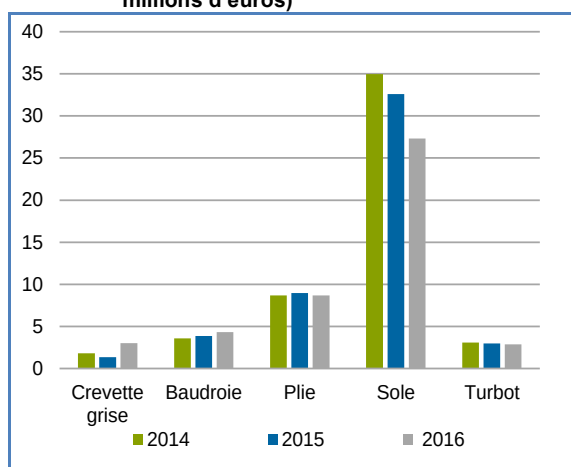
En 2016, les espèces les plus vendues en valeur étaient la sole, la plie, la baudroie, la crevette grise et le turbot. Les ventes de plie et de sole étaient également les plus élevées en volume, suivies par le grondin, la raie et la seiche. Trois ports ont fourni les données des premières ventes : le port de Zeebrugge a représenté 64 % de la valeur des premières ventes (40,3 millions d'euros), suivi par Ostende (21,5 millions d'euros) et Nieuwpoort (1 million d'euros). En 2016, les premières ventes ont baissé tant en valeur qu'en volume. Cette baisse a surtout été le fait de la sole et de la plie. La valeur et le volume de cabillaud ont également enregistré des baisses importantes (respectivement - 53 % et - 59 %). À l'exception du turbot et de la baudroie, les prix moyens des espèces principales ont augmenté par rapport à 2015 : + 44 % pour la crevette grise, + 16 % pour le cabillaud, + 7 % pour la plie et + 8 % pour la sole. En **décembre 2016**, la tendance à la baisse s'est poursuivie, principalement en raison de la sole, de la plie et du cabillaud. Le prix moyen a augmenté pour le cabillaud (+ 34 %) et a baissé pour la sole (- 14 %) et la plie (- 14 %) par rapport au mois de décembre 2015. L'augmentation en valeur des premières ventes de seiche, de baudroie et de turbot n'a pas compensé la baisse globale.

Figure 1. **VALEUR DES PREMIERES VENTES EN BELGIQUE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 2. **PREMIERES VENTES EN BELGIQUE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**

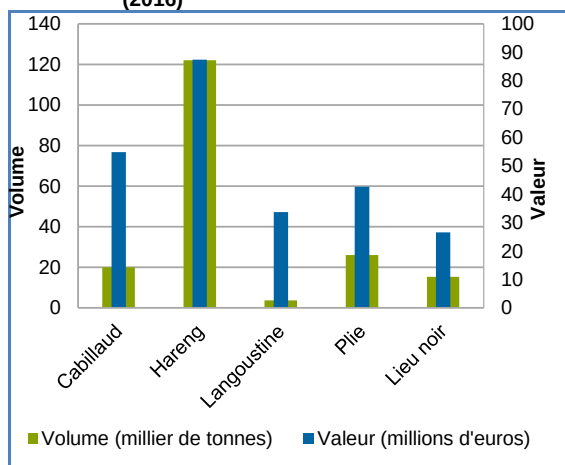


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## DANEMARK

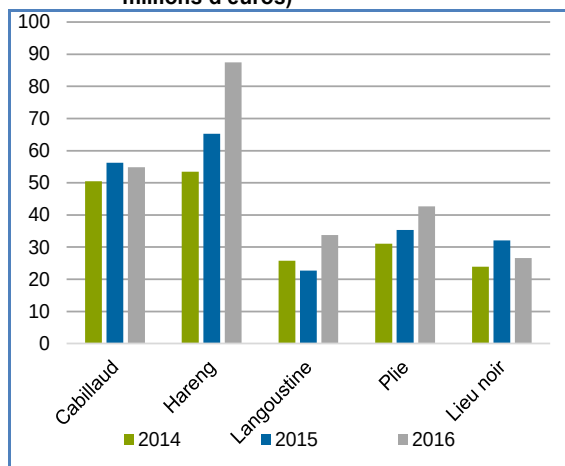
En 2016, la valeur des premières ventes a été plus élevée pour le hareng, le cabillaud, la plie, la langoustine et le lieu noir. Le volume de hareng était de loin le plus élevé (122.156 tonnes), suivi par la moule, la plie, le cabillaud et le maquereau. Les trois principaux ports étaient Hanstholm (84,6 millions d'euros), Hirsthals (82,9 millions d'euros) et Skagen (70 millions d'euros) ; ils ont représenté 64 % de la valeur des premières ventes. Globalement, le prix moyen au kilo a fortement augmenté, en particulier pour la crevette grise, le cabillaud et le maquereau. La hausse du prix moyen de la plie (+ 10 %) et du hareng (+ 22 %), associée à la hausse en volume, a contribué à leur augmentation globale en valeur. La valeur des premières ventes a également augmenté pour la langoustine (+ 49 %), la crevette grise (+ 93 %), la sole (+ 34 %) et la baudroie (+ 34 %). La baisse globale a été causée par la diminution des volumes de maquereau (- 24 %), de moule (- 19 %), de lieu noir (- 19 %) et de cabillaud (- 11 %). En **décembre 2016**, les premières ventes de moule, de langoustine, de plie, de cabillaud, de lieu noir et plus particulièrement de hareng ont augmenté tant en valeur qu'en volume. Dans le même temps, les prix moyens ont nettement diminué pour le cabillaud (- 56 %), la baudroie (- 27 %), la langoustine (- 17 %), la plie (- 16 %) et le lieu noir (- 13 %).

Figure 3. **VALEUR DES PREMIERES VENTES AU DANEMARK PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 4. **PREMIERES VENTES AU DANEMARK (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**

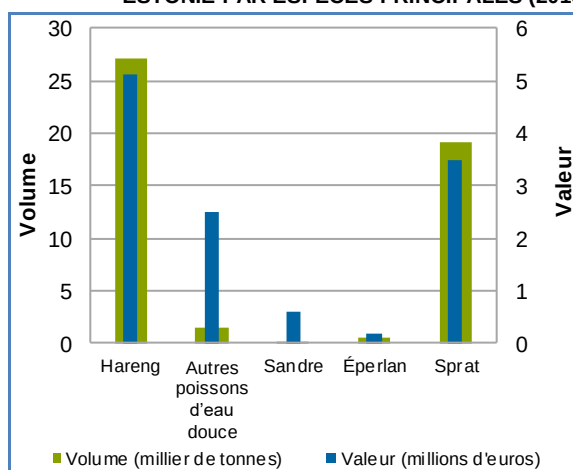


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## ESTONIE

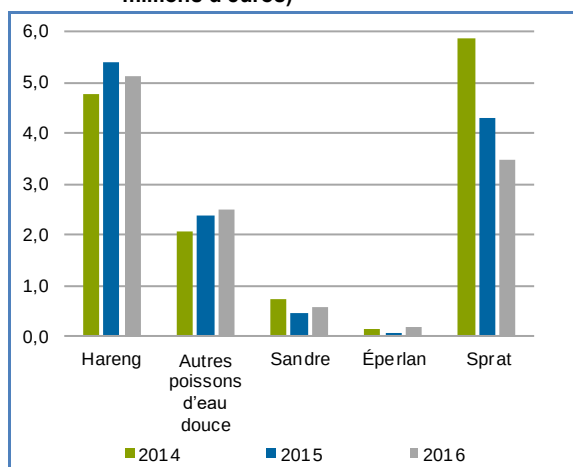
En 2016, les premières ventes de hareng, de sprat, d'autres poissons d'eau douce (dont la perche européenne représente 94 %) et d'éperlan ont été plus élevées tant en valeur qu'en volume. D'autres espèces ont également connu des premières ventes importantes : le sandre (en valeur) et les algues marines et autres (en volume). Les ports les plus actifs étaient Haapsalu (2 millions d'euros), Paldiski Lõunasadam (1,7 million d'euros), Liu Kalatsehh (1,5 million d'euros) et Lemmetsa (1,4 million d'euros). Les diminutions par rapport à 2015 ont surtout été le fait du sprat (- 19 % en valeur et - 15 % en volume) et du hareng (- 5 % en valeur et - 4 % en volume). Le prix de la perche européenne a augmenté à l'instar du prix du cabillaud et de l'éperlan tandis que les prix du sandre, du hareng et du sprat ont affiché la tendance opposée. En **décembre 2016**, la chute des prix (- 7 % pour le sprat et - 11 % pour le hareng) a été le fait de débarquements plus importants de sprat et de hareng en particulier (leur volume a doublé). Cependant, cette baisse n'a pas affecté l'augmentation globale en valeur par rapport à décembre 2015.

Figure 5. VALEUR DES PREMIERES VENTES EN ESTONIE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 6. PREMIERES VENTES EN ESTONIE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)

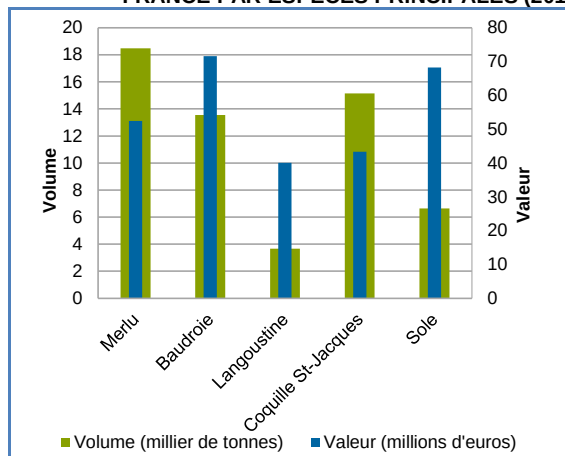


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## FRANCE

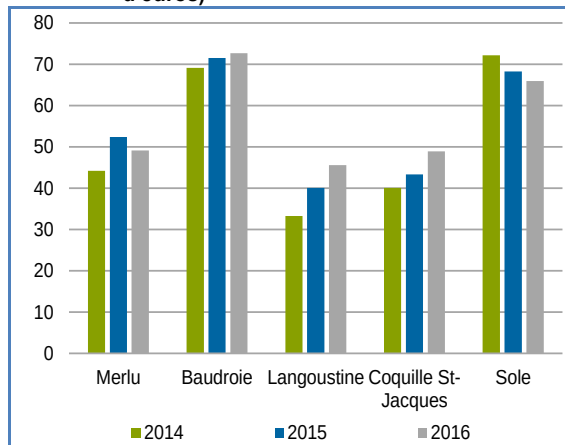
En 2016, la baudroie, la sole, le merlu, la coquille Saint-Jacques et la langoustine ont représenté 42 % de la valeur des premières ventes. En volume, les cinq premières espèces étaient la sardine, le merlan, le merlu, la coquille Saint-Jacques et la baudroie. Les trois principaux ports de pêche étaient Le Guilvinec (dont les premières ventes ont atteint 74,7 millions d'euros), Lorient (70,7 millions d'euros) et Boulogne-sur-Mer (53,3 millions d'euros). La coquille Saint-Jacques (+ 13 %), la langoustine (+ 14 %) et la baudroie (+ 2 %) ont augmenté en valeur. La baisse en volume des premières ventes a surtout été le fait de la seiche (- 21 %), de l'anchois (- 36 %), du rouget barbet (- 36 %) et du cabillaud (- 32 %). Parmi les espèces de plus grande valeur, le prix moyen a baissé pour la langoustine et la baudroie, tombant à respectivement 10,72 EUR/kg et 5,18 EUR/kg. Par ailleurs, une tendance des prix à la hausse a été enregistrée pour le bar européen (+ 6 %), la sole (+ 9 %) et l'encornet (+ 4 %), par rapport à 2015. En **décembre 2016**, les principales espèces en valeur étaient la coquille Saint-Jacques, l'encornet, la baudroie, la sole et le bar européen. La coquille Saint-Jacques et l'encornet ont enregistré une augmentation de respectivement 10 % et 91 %. L'importante baisse en valeur du merlu (- 39 %) n'a pas empêché l'augmentation globale. La coquille Saint-Jacques, l'encornet, la baudroie et plus particulièrement la sardine ont contribué à l'augmentation globale en volume.

Figure 7. VALEUR DES PREMIERES VENTES EN FRANCE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 8. PREMIERES VENTES EN FRANCE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)

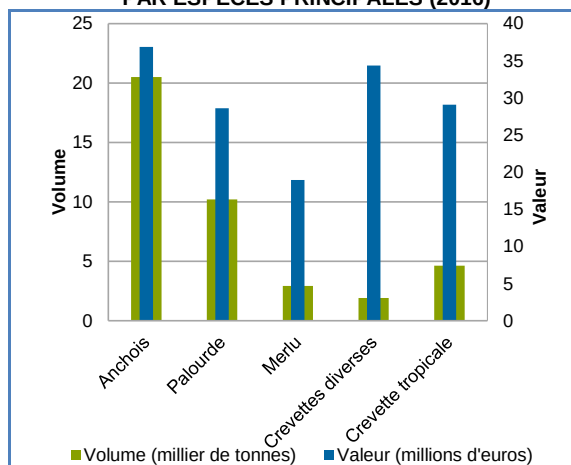


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## ITALIE

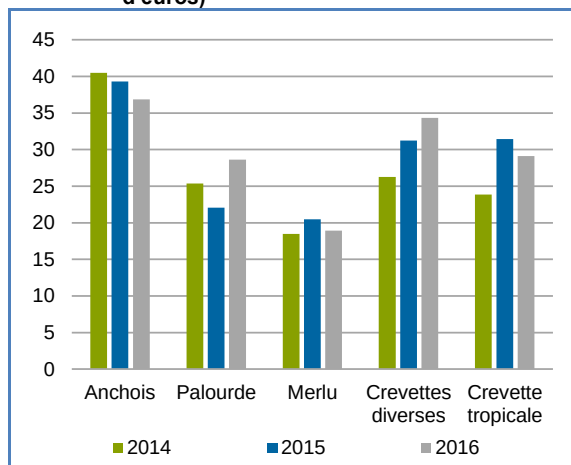
En 2016, la valeur des premières ventes était plus élevée pour l'anchois, la palourde, le gambon rouge, la crevette rose du large (soit 75 % des crevettes tropicales) et le merlu. L'anchois, la palourde, la crevette rose du large, la sardine et le rouget barbet ont représenté 42 % du volume des premières ventes. Les ports de Mazara del Vallo (32,9 millions d'euros), de Chioggia (23 millions d'euros) et d'Ancône (15,4 millions d'euros) ont représenté 22 % de la valeur totale des premières ventes. La crevette rose du large (- 11 %) et l'anchois (- 6 %) ont connu la plus forte diminution en valeur. L'augmentation en volume de la palourde (+ 14 %) n'a pas compensé la baisse globale, surtout due à l'anchois (- 12 %). La baisse des volumes de merlu et de poulpe a provoqué l'augmentation des prix moyens (+ 9 % pour les deux espèces). Le prix de la crevette rose du large a considérablement baissé (-15 %), pour atteindre 5,18 EUR/kg. Le prix du gambon rouge a augmenté de 3 %, pour atteindre 19,38 EUR/kg, par rapport à 2015. En **décembre 2016**, la tendance à la baisse s'est poursuivie, principalement du fait de l'anchois, de la palourde et de la crevette rose du large. À l'exception de la crevette rose du large (- 17 %), le prix moyen a augmenté pour toutes les espèces principales : l'anchois (+ 11 %), la palourde (+ 30 %), le gambon rouge (+ 13 %) et la squille (+ 20 %) par rapport au mois de décembre 2015.

Figure 9. **VALEUR DES PREMIERES VENTES EN ITALIE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 10. **PREMIERES VENTES EN ITALIE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**

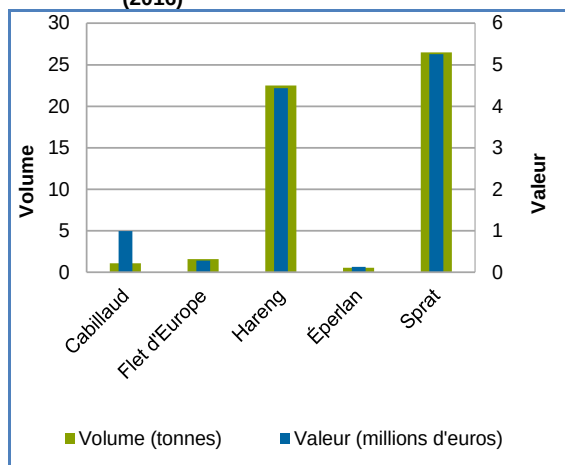


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## LETTONIE

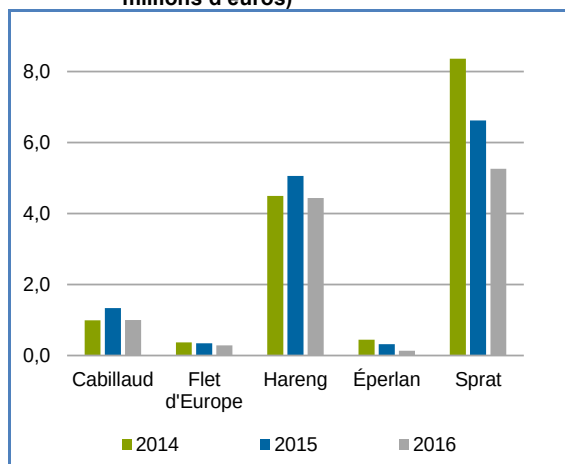
En 2016, les espèces les plus vendues étaient le sprat, le hareng, le cabillaud, le flet d'Europe et l'éperlan, représentant 99 % des premières ventes (tant en valeur qu'en volume). Parmi les 7 ports déclarants, trois ports ont débarqué 86 % de la valeur des premières ventes : Ventspils (4,1 millions d'euros), Liepaja (3,5 millions d'euros) et Roja (1,9 million d'euros). En 2016, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume par rapport à 2015. La baisse en valeur a surtout été le fait du cabillaud (-25 %), du sprat (- 21 %) et dans une moindre mesure, du hareng (- 12 %). Le sprat (- 11 %) a été le principal contributeur à la baisse de volume, représentant la moitié du volume des premières ventes. L'éperlan et le flet d'Europe ont également contribué à la baisse globale en volume. Toutes les espèces importantes ont enregistré une baisse du prix moyen par rapport à 2015 : l'éperlan (- 19 %), le cabillaud (- 13 %), le hareng (- 12 %) et le sprat (- 11 %). En **décembre 2016**, toutes les espèces importantes ont enregistré des hausses tant en valeur qu'en volume. Toutefois, ces augmentations n'ont pas compensé la baisse globale, tant en valeur qu'en volume, provoquée par le sprat (- 24 %).

Figure 11. **VALEUR DES PREMIERES VENTES EN LETTONIE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 12. **PREMIERES VENTES EN LETTONIE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**



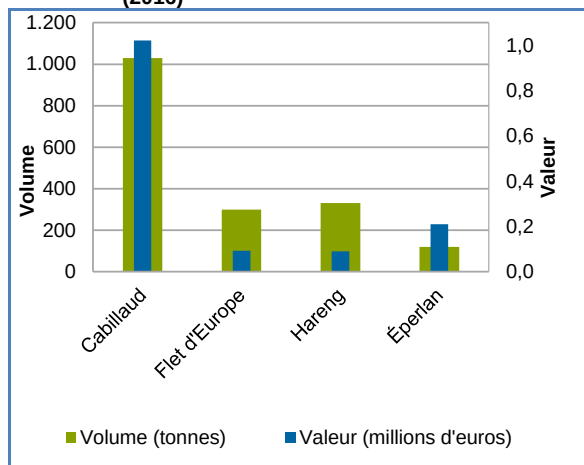
Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).



## LITUANIE

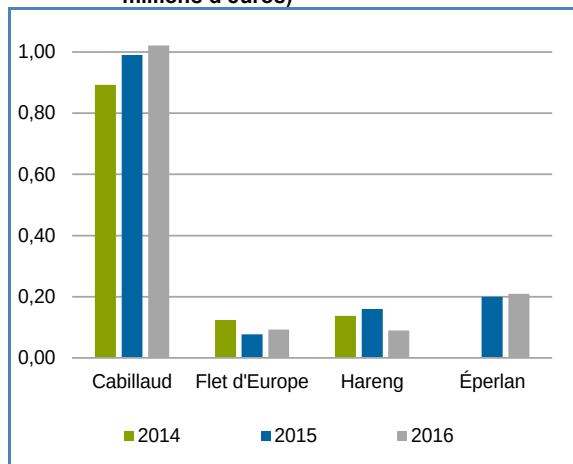
En 2016, le cabillaud, l'éperlan, le hareng et le flet d'Europe ont représenté 93 % de la valeur des premières ventes et 86 % du volume. Les premières ventes (déclarées par le port de Klaipėda) ont augmenté tant en valeur (+ 4 %) qu'en volume (+ 9 %) par rapport à 2015. Le flet d'Europe et le cabillaud ont contribué à l'augmentation en volume des premières ventes, respectivement + 27 % et + 2 %. L'augmentation en valeur des premières ventes a surtout été le fait du flet d'Europe (+ 19 %), de l'éperlan (+ 5 %) et du cabillaud (+ 3 %). Le hareng a considérablement diminué tant en volume (- 32 %) qu'en valeur (- 18 %). Par ailleurs, cette baisse n'a pas affecté l'augmentation globale de la valeur des premières ventes. Les prix unitaires ont baissé pour le flet d'Europe et le hareng. En **décembre 2016**, les premières ventes ont augmenté tant en valeur qu'en volume par rapport au mois de décembre 2015 ; cette augmentation a surtout été le fait du cabillaud (+ 149 % en valeur et + 165 % en volume). Parmi les principales espèces débarquées, les prix moyens ont considérablement augmenté pour l'éperlan (+ 46 %) et se sont effondrés pour le flet d'Europe (- 47 %).

Figure 13. VALEUR DES PREMIERES VENTES EN LITUANIE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 14. PREMIERES VENTES EN LITUANIE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)

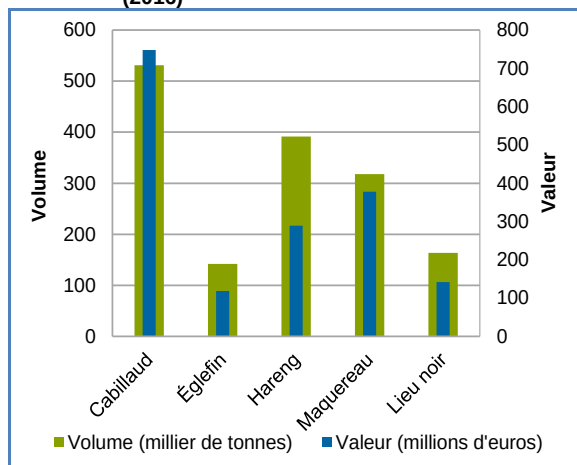


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## NORVÈGE

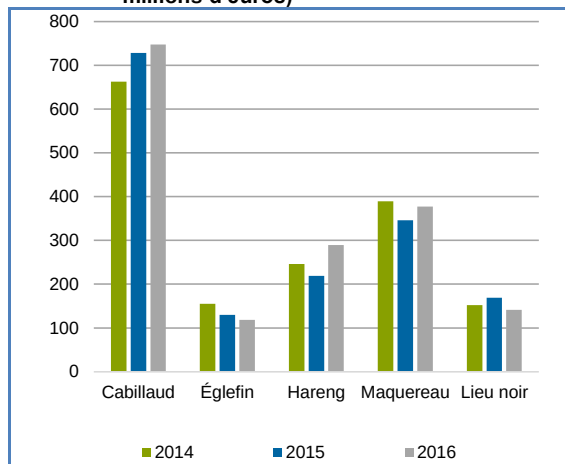
En 2016, le cabillaud, le maquereau, le hareng, le lieu noir et l'églefin ont représenté 78 % de la valeur totale des premières ventes. Le cabillaud, le hareng, le merlan bleu, le maquereau et le krill antarctique ont représenté 72 % du volume. Les trois principaux ports étaient Tromsø (368,7 millions d'euros), Ålesund (324,8 millions d'euros) et Båtsfjord (134 millions d'euros), représentant 36 % de la valeur totale des premières ventes<sup>1</sup>. L'augmentation de la valeur des premières ventes norvégiennes a surtout été le fait du hareng (+ 32 %), du maquereau (+ 9 %) et du crabe (+ 43 %). Les débarquements moindres de merlan bleu (- 32 %) et de maquereau (- 18 %) ont contribué à la baisse globale en volume. En **décembre 2016**, l'augmentation du volume des premières ventes a surtout été le fait du hareng (+ 11 %) et du lieu noir (+ 120 %), tandis que la baisse en valeur des premières ventes a surtout été due au crabe (- 37 %), à l'églefin (- 28 %) et au cabillaud (- 21 %). Parmi les cinq premières espèces, les prix ont augmenté pour le maquereau (+ 30 %) et le hareng (+ 1 %), tandis qu'ils ont baissé pour le lieu noir (- 17 %), l'églefin (- 17 %) et le cabillaud (- 12 %).

Figure 15. VALEUR DES PREMIERES VENTES EN NORVEGE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 16. PREMIERES VENTES EN NORVEGE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)

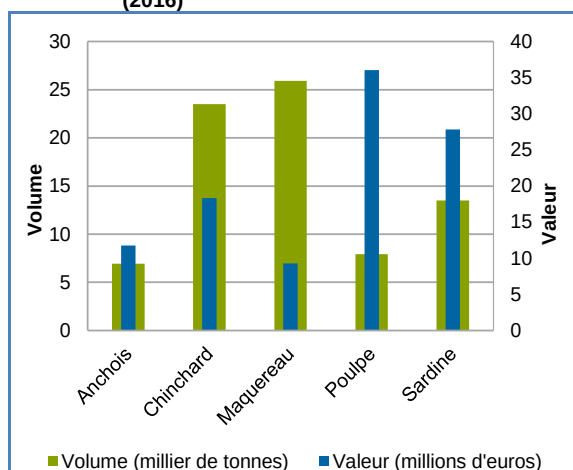


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## PORTUGAL

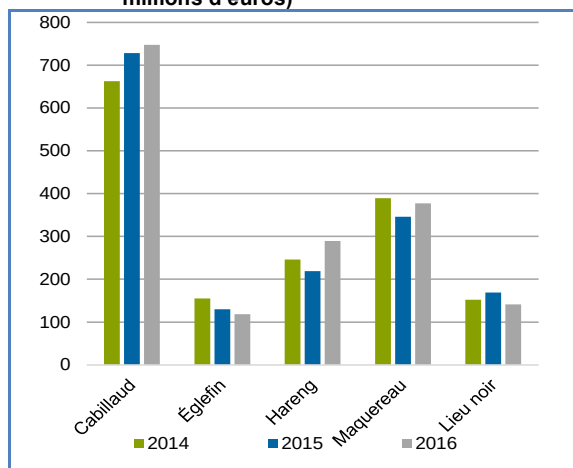
Les premières ventes de poulpe, de sardine, de chinchard, d'anchois et de maquereau ont été plus élevées en 2016 ; ces espèces ont représenté 53 % de la valeur des premières ventes et 77 % de leur volume. Les trois principaux ports en valeur étaient Sesimbra (31 millions d'euros), Peniche (28,9 millions d'euros) et Matosinhos (28,6 millions d'euros). Les premières ventes ont augmenté en valeur (+ 5 %) tandis qu'elles ont baissé en volume (- 11 %). Les augmentations significatives de l'anchois (+ 145 %) et du poulpe (+ 35 %) ont permis de compenser la chute en valeur des premières ventes enregistrée pour le maquereau et le chinchard (respectivement - 23 % et - 13 %). La baisse en volume a surtout été le fait de l'effondrement des débarquements de maquereau (- 41 %) par rapport à 2015. Le prix en première vente a baissé pour plusieurs espèces importantes, comme le chinchard (- 17 %), l'anchois (- 10 %) et la sardine (- 6 %). En décembre 2016, l'augmentation en valeur des premières ventes (+ 18 %) a surtout été le fait de l'augmentation en valeur des premières ventes de poulpe (+ 63 %). Le chinchard (- 26 %) a été le principal contributeur à la baisse en volume. Les prix moyens ont augmenté pour le maquereau (+ 16 %), le poulpe (+ 7 %) et l'espadon (+ 10 %) tandis qu'ils ont diminué pour la sardine (- 16 %), le merlu (- 13 %) et le chinchard (- 9 %).

Figure 17. **VALEUR DES PREMIERES VENTES AU PORTUGAL PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 18. **PREMIERES VENTES AU PORTUGAL (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**

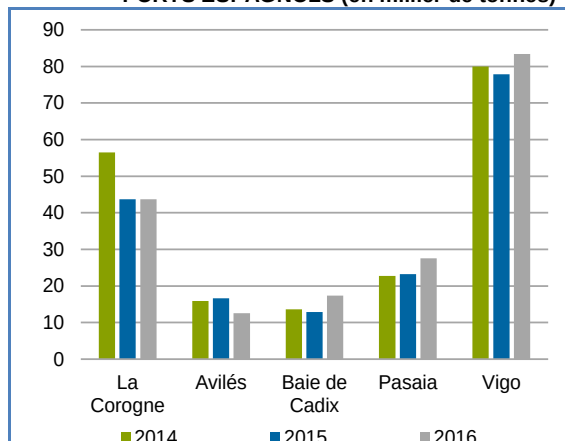


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## ESPAGNE

En 2016, 232.136 tonnes de poisson frais ont été débarquées en Espagne (dans les ports publics, membres du système portuaire de l'Etat espagnol), soit une hausse de 5 % par rapport à 2015. Les ports de Vigo et de La Corogne ont accueilli la majorité des débarquements, respectivement 83.366 tonnes et 43.690 tonnes<sup>2</sup>. En **décembre 2016**, 11.267 tonnes de poisson frais ont été débarquées dans le port de Vigo (+ 9 % par rapport au mois de décembre 2015). Cette augmentation a surtout été le fait du merlu, du chinchard et de la grande castagnole<sup>3</sup>.

Figure 19. **DÉBARQUEMENTS DANS LES PRINCIPAUX PORTS ESPAGNOLS (en millier de tonnes)**

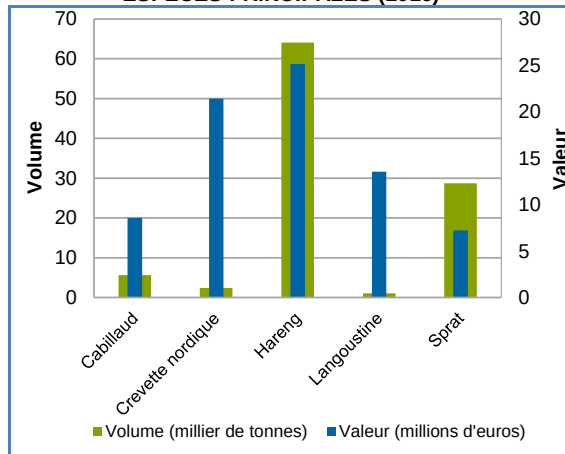


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## SUEDE

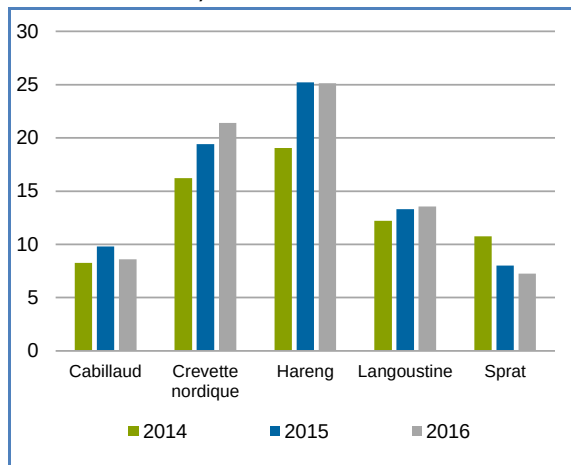
En 2016, le hareng, la crevette nordique, la langoustine, le cabillaud et le sprat ont représenté 89 % de la valeur premières ventes suédoises et 97 % de leur volume. La baisse en valeur de l'églefin (- 39 %), du lieu noir (- 24 %), du sprat (- 15 %) et du cabillaud (- 14 %) a contribué à la baisse globale des premières ventes, malgré l'augmentation des prix en première vente pour l'églefin (+ 15 %) et pour le sprat (+ 6 %). La baisse globale des débarquements a surtout été le fait du hareng (- 18 %), du sprat (- 15 %) et du cabillaud (- 14 %) et n'a pas été compensée par l'augmentation en volume des premières ventes de crevette nordique (+ 20 %). En **décembre 2016**, la langoustine (+ 63 %), le cabillaud (+ 49 %) et la crevette nordique (+ 36 %) ont été les principales espèces contribuant à l'augmentation en valeur des premières ventes. Les prix en première vente ont baissé pour la langoustine (- 34 %), la crevette nordique (- 29 %) et le hareng (- 5 %) tandis qu'ils ont augmenté pour le sprat (+ 6 %).

Figure 20. **PREMIERES VENTES EN SUEDE PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 21. **PREMIERES VENTES EN SUEDE (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**

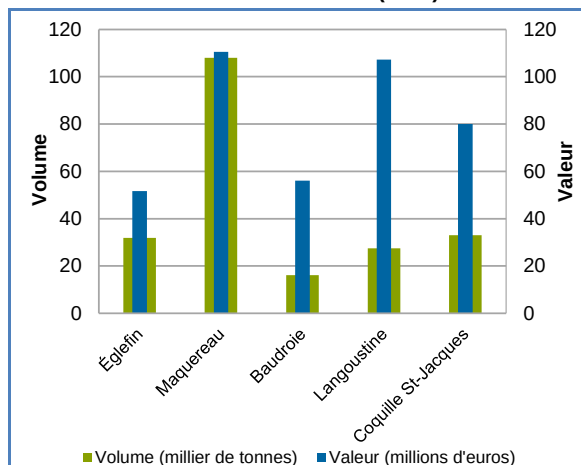


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## ROYAUME-UNI

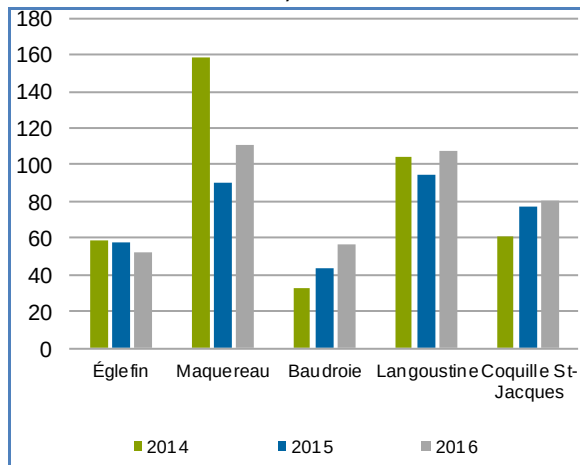
Au Royaume-Uni, les espèces les plus vendues étaient le maquereau, la langoustine, la coquille Saint-Jacques et l'églefin ; elles ont représenté 51 % de la valeur totale des premières ventes en 2016. Dans le même temps, le maquereau, le hareng, la coquille Saint-Jacques, l'églefin et la langoustine ont représenté 56 % du volume des premières ventes. Peterhead était le premier port de débarquement, atteignant 25 % de la valeur des premières ventes du Royaume-Uni (197,8 millions d'euros), suivi par Lerwick (8 % de la valeur des premières ventes pour 67,4 millions d'euros) et Fraserburgh (5 % de la valeur des premières pour 42,7 millions d'euros). La valeur de premières ventes a augmenté de 11 % par rapport à 2015. Cette augmentation a surtout été le fait de la hausse du prix unitaire moyen de plusieurs espèces importantes, en particulier la baudroie, le maquereau et la coquille Saint-Jacques. Les autres espèces ayant contribué à l'augmentation globale en valeur étaient le crabe (+ 12 %) et le cabillaud (+ 4 %). Parmi les cinq premières espèces, l'églefin a connu une baisse en valeur et en prix. En **décembre 2016**, l'augmentation en valeur des premières ventes a surtout été le fait de la langoustine, de la coquille Saint-Jacques et du maquereau. À l'exception de la coquille St-Jacques, le prix moyen a baissé pour toutes les espèces principales : le crabe (- 6 %), la langoustine (- 18 %), le cabillaud (- 20 %), l'églefin (- 39 %), la baudroie (- 16 %) et le maquereau (- 26 %).

Figure 22. **PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Figure 23. **PREMIERES VENTES AU ROYAUME-UNI (2014-2016) PAR ESPECES PRINCIPALES (en millions d'euros)**

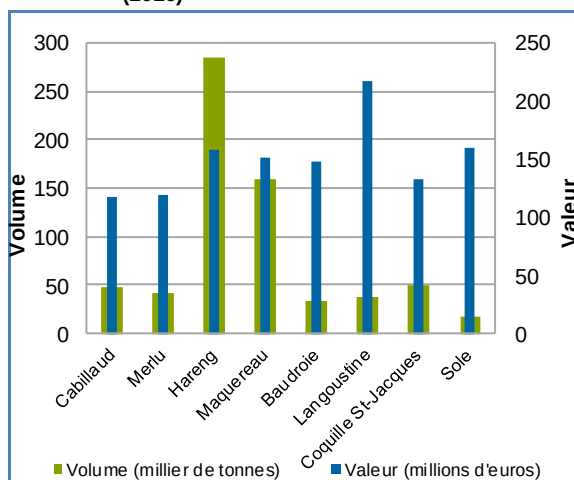


Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## 1.2. ZOOM SUR LES ESPECES DANS LES PAYS SELECTIONNES

En 2016, les principales espèces des pays déclarants<sup>4</sup> (dont la valeur a dépassé 100 millions d'euros) étaient : la langoustine (216,5 millions d'euros), la sole (160,1 millions d'euros), le hareng (157,1 millions d'euros), le maquereau (151,9 millions d'euros), la baudroie (147,8 millions d'euros), la coquille Saint-Jacques (132,1 millions d'euros), le merlu (119,1 millions d'euros) et le cabillaud (118,1 millions d'euros). Parmi ces espèces, la valeur des premières ventes a augmenté pour la langoustine, le maquereau, la baudroie, la coquille Saint-Jacques et plus particulièrement pour le hareng (+ 30 %), tandis qu'elle a diminué pour le reste des espèces par rapport à l'année précédente. Les prix unitaires moyens ont augmenté pour la sole, le hareng, le maquereau, le cabillaud et la coquille Saint-Jacques, tandis qu'ils ont baissé pour la langoustine, la baudroie et le merlu.

Figure 24. **PREMIERES VENTES DES PAYS DECLARANTS PAR ESPECES PRINCIPALES (2016)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).



## 1.2.1. LANGOUSTINE



La langoustine (*Nephrops norvegicus*) est présente dans tout l'Atlantique, de l'Islande jusqu'aux Açores, autour des îles Féroé et de la Norvège (îles Lofoten) ainsi

qu'en mer Adriatique. Elle vit sur des fonds vaseux à une profondeur entre 20 m et 800 m. Elle se nourrit de crustacés et de vers polychètes. La ponte a lieu en été<sup>5</sup>.

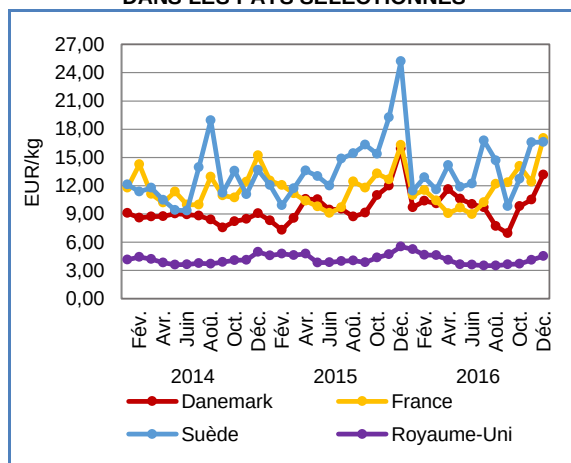
La langoustine peut vivre jusqu'à 12 ans pour les mâles et 30 ans pour les femelles. Elle peut mesurer plus de 25 cm (longueur de la carapace), bien que la majeure partie des adultes mesure généralement entre 10 cm et 20 cm. La langoustine acquiert sa maturité sexuelle entre l'âge de 2 ans et de 3 ans. Les stocks de langoustine des eaux européennes se trouvent en mer du Nord, en mer d'Irlande, dans le Golfe de Gascogne et sur la côte Atlantique-Sibérienne. Ces stocks sont importants au niveau commercial.

La langoustine est généralement capturée au chalut, quand elle quitte son terrier pour s'alimenter, ce qui se produit deux fois par jour, à l'aube et au crépuscule. Une part substantielle des captures de langoustine provient de la pêche plurispécifique, à savoir que le stock sud est capturé dans la pêche commerciale de merlu<sup>6</sup>.

La langoustine est soumise à un total admissible de captures (TAC), réparti entre les dix États membres. Pour 2017, les TAC européens de langoustine ont été fixés à 79.088 tonnes, soit 15 % de plus qu'en 2016. Le Royaume-Uni détient le plus gros quota de pêche (53 % ou 41.742 tonnes) du total des TAC européens, suivi par le Danemark (14 %)<sup>7</sup>.

Sur la période janvier 2014-décembre 2016, les prix en première vente de langoustine ont sensiblement fluctué dans les pays déclarants, passant de quelques 4,00 EUR/kg au Royaume-Uni à 14,00 EUR/kg en Suède. Ils ont considérablement varié au Danemark, en France et en Suède, suivant une tendance à la hausse et sont restés relativement stables au Royaume-Uni. Le prix unitaire moyen était plus élevé en Suède (13,53 EUR/kg) pour cette période. Au cours des trois derniers mois de décembre, les prix ont atteint un pic dans ces quatre pays. En France, le prix de la langoustine a été plus élevé en décembre 2016.

Figure 25. LANGOUSTINE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Nous avons parlé de la **langoustine** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (9/2016, octobre 2013), suède (1/2016, 4/2015), Norvège (4/2015), Danemark (mars 2013).

Sujet du mois : (12/2016)

Commerce : Exportations intra-UE (5/2016)

## 1.2.2. CABILLAUD



Le cabillaud se trouve sur les plateaux continentaux et dans les eaux côtières de tout l'Atlantique Nord. C'est une espèce démersale, vivant à une profondeur inférieure à 200 m. Toutefois, le cabillaud

adopte un comportement pélagique en mer Baltique en raison du manque d'oxygène à des profondeurs moindres, vivant dans des eaux mi-profondes. Il existe 14 stocks différents de cabillaud en Atlantique Nord-Est, dont le plus grand est le stock de l'Arctique, situé au large de la côte norvégienne. Il existe également deux stocks de cabillaud baltique : le cabillaud baltique de l'Est et de l'Ouest, ce dernier étant le plus petit des deux stocks<sup>8</sup>.

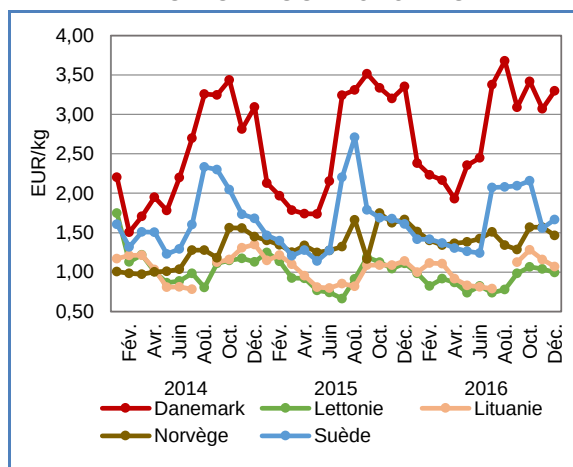
Le cabillaud est surtout capturé au chalut et aux filets maillants, par la pêche démersale plurispécifique avec prise accessoire de poissons plats (la plie, la limande, le flet et le turbot).

Le cabillaud est soumis à des TAC qui sont répartis entre 14 États membres. Pour 2017, les TAC européens de cabillaud ont été fixés à 77.755 tonnes, dont 5.597 tonnes sont attribuées aux stocks de la mer Baltique. Les États membres bénéficiant des plus gros quotas de pêche sont le Royaume-Uni et l'Allemagne pour le cabillaud de l'Atlantique (respectivement 16.856 tonnes et 11.782 tonnes) et le Danemark pour le cabillaud baltique (2.444 tonnes).

Des plans européens de gestion à long terme sont en place pour la protection de l'espèce. Ils concernent les stocks du Kattegat, de la mer du Nord, du Skagerrak et de Manche Est, de l'ouest de l'Écosse et de la mer d'Irlande, ainsi que de la mer Baltique Est et Ouest. Les plans de gestion comprennent l'établissement de TAC annuels, des restrictions relatives à l'effort de pêche, de taille minimale de la maille, les règles de composition des captures, la taille minimale de débarquement et les saisons / zones interdites.<sup>9</sup>

Sur la période janvier 2014-décembre 2016, les prix en première vente de cabillaud ont enregistré une tendance à la hausse au Danemark, en Suède et en Norvège, tandis qu'ils ont affiché la tendance opposée en Lettonie et en Lituanie. En 2016, le prix unitaire était plus élevé au Danemark (2,79 EUR/kg) et plus bas en Lettonie (0,90 EUR/kg). En Suède et en Lituanie, il s'est rapproché de respectivement 1,64 EUR/kg et 1,02 EUR/kg. Au Danemark et en Suède, les prix étaient plus élevés pendant la période juin-août, s'approchant de respectivement 2,93 EUR/kg et 1,87 EUR/kg.

Figure 26. **CABILLAUD : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Nous avons parlé de la **sole** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Belgique (8/2016, 4/2015, 2/2014), Royaume-Uni (5/2016, juillet 2013), France (1/2015, mars 2013).

Sujet du mois : (10/2016, mars/2013)

Consommation : France et Espagne (1/2017)

### 1.2.3. SOLE

Les données des premières ventes concernent la sole commune (*Solea solea*). La sole est un poisson plat à longue vie qui cherche à se camoufler dans les fonds sableux et vaseux, en eaux peu profondes et profondes (300 m), où elle vit à moitié enfouie. Pendant l'hiver, la sole migre vers des eaux plus profondes. L'espèce se nourrit la nuit de petits animaux vivant sur le fond. La sole est présente de l'Atlantique Est (comprenant la Mer du Nord et la mer Baltique Ouest) à la mer Méditerranée<sup>10</sup>.

La ponte a lieu au printemps et au début de l'été dans les eaux côtières peu profondes, d'avril à juin en mer du Nord Sud, de mai à juin au large de la côte d'Irlande et au sud de l'Angleterre et en février en Méditerranée<sup>11</sup>.

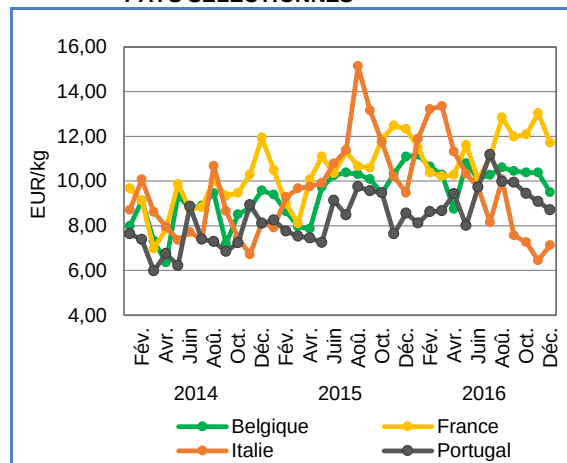
La sole est pêchée aux chaluts de fond et à perche ciblant également la plie, le cabillaud, la raie, la barbue, le turbot et la baudroie. Elle est également capturée lors de pêche à la sole. La taille minimale de débarquement de la sole est fixée à 24 cm<sup>12</sup>. La pêche à la sole dans l'UE est régulée par des plans de gestion à long terme pour la sole en mer du Nord, dans le golfe de Gascogne et dans la Manche Ouest<sup>13</sup>.

La sole est soumise à des TAC qui sont répartis entre les 10 États membres. Pour 2017, les TAC européens pour la sole sont fixés à 26.432 tonnes, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2016. Les plus gros quotas ont été attribués aux Pays-Bas et à la France, atteignant respectivement 12.455 tonnes et 5.437 tonnes.

Au cours des trois dernières années, les prix en première vente de la sole ont considérablement varié en Belgique, en France, en Italie et au Portugal. En 2016, les prix ont poursuivi une

tendance à la hausse en France et au Portugal ; ils ont baissé en Italie et sont restés relativement stables en Belgique, par rapport à 2015. En moyenne, les prix variaient entre 9,24 EUR/kg (au Portugal) et 11,40 EUR/kg (en France). En décembre 2016, à l'exception du Portugal, le reste des pays a enregistré une baisse des prix par rapport à décembre 2015, en particulier la Belgique (- 14 %).

Figure 27. **SOLE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

Nous avons parlé du **cabillaud** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Lituanie (6/2016, 2/2015, 1/2014), Norvège (4/2016), Danemark (8/2015), Lituanie (5/2014), Suède (février/2013, novembre/2013)

Sujet du mois : (Juin/2013)

Commerce : Importations hors UE (4/2015)

Consommation : Danemark, Allemagne et Irlande (3/2016), Lituanie (3/2016, 4/2016), Royaume-Uni (3/2016, 4/2015, juillet 2013), Pologne et Portugal (4/2015), France (4/2015, juillet 2013), Belgique et Suède (juillet/2013)

### 1.2.4. BAUDROIE



Plusieurs espèces de baudroie sont capturées et débarquées ensemble, mais l'espèce la plus répandue est la *Lophius piscatorius*, également connue sous le

nom de baudroie blanche, très prisée sur le marché.

La baudroie est une espèce démersale prédatrice. Elle abonde dans les eaux de l'Union : elle est présente dans le détroit de Gibraltar, en mer Méditerranée, en mer Noire, dans l'océan Atlantique Nord-Est et en mer de Barents Sud-Ouest. Elle vit à moitié enfouie, par des fonds de 50 m à 500 m. Elle utilise ses grandes mâchoires pour attirer ses proies, principalement d'autres espèces de poisson (ex. : le tacaud et le gobie), l'encornet et parfois des oiseaux marins.

La baudroie est capturée aux chaluts de fond, aux filets maillants et à la palangre<sup>14</sup>.

La baudroie est soumise à des TAC qui sont répartis entre les 10 États membres. Pour 2017, les TAC européens de baudroie sont fixés à 69.122 tonnes, soit 8 % de plus qu'en 2016. Les plus gros quotas ont été attribués à la France et au Royaume-Uni, atteignant respectivement 30.971 tonnes et 19.653 tonnes.

Au cours des trois dernières années, les prix en première vente ont considérablement varié en Belgique, pour atteindre une moyenne de 11,16 EUR/kg, après une tendance à la baisse. En 2016, les prix en première vente de baudroie étaient plus bas au Royaume-Uni (3,49 EUR/kg) ; ils sont restés stables au Danemark et en France (respectivement 5,01 EUR/kg et 5,18 EUR/kg) et ont été plus élevés en Belgique (10,64 EUR/kg). Les prix enregistrent généralement un pic au mois de décembre. En décembre 2016, la baudroie a atteint 11,81 EUR/kg en Belgique.

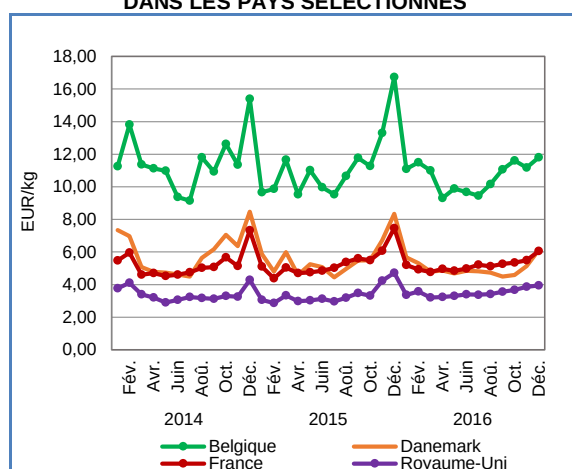
Nous avons parlé de la **baudroie** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Danemark (7/2016), Belgique (4/2015, 6/2014, janvier/2013, août-septembre 2013), Portugal (9/2015, 2/2014)

Sujet du mois : (janvier/2013)

Consommation : France, Italie, Royaume-Uni (4/2016, 5/2015, 2/2014), Belgique et Pays-Bas (5/2015, 2/2014)

Figure 28. **BAUDROIE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 10/02/2017).

## 2. Approvisionnement mondial

**Pêches / UE / Interdiction de rejet :** Depuis 2015, l'obligation de débarquement a concerné les espèces de petits et de grands pélagiques, les pêches industrielles et les principales pêcheries de la mer Baltique. En 2016, cette obligation a été étendue aux pêcheries d'espèces démersales en mer du Nord et dans l'océan Atlantique. En 2017, l'interdiction de rejet concernera plusieurs espèces se trouvant dans l'Atlantique, et inclura pour la première fois des espèces se trouvant en mer Méditerranée et en mer Noire<sup>15</sup>.

**Pêches / INN :** La Commission européenne a retiré les « cartons jaunes » à l'île de Curaçao et aux îles Salomon, reconnaissant les progrès substantiels de ces pays dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Ces deux pays ont entrepris une série de réformes pour mettre en place des cadres administratifs et légaux pour leur pêche, s'alignant sur la réglementation internationale. Ils sont aujourd'hui équipés de manière à combattre à la pêche illégale avec efficacité. En étroite collaboration avec la Commission européenne, ces pays ont renforcé leur système de sanction et ont amélioré la surveillance et le contrôle de leur flotte<sup>16</sup>.

**Pêches / UE :** Le Parlement européen a adopté la proposition de la Commission européenne relative à la gestion durable des flottes de pêche externes. Un nouveau règlement a pour objectif de créer davantage de transparence, simplifier les règles et mieux surveiller et contrôler la flotte européenne. Ce nouveau règlement s'appliquera aux navires européens pêchant en dehors des eaux de l'Union. Ces navires ne pourront pas exercer d'activités de pêche dans les eaux en dehors de l'Union ou en haute mer sans l'autorisation préalable de l'État du pavillon<sup>17</sup>.

**Pêches / Croatie :** En 2016, le total des débarquements de petits pélagiques a atteint 62.520 tonnes. La sardine (*Sardina pilchardus*) était la principale espèce débarquée en volume, atteignant 54.230 tonnes, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2015 et une baisse de 5 % par rapport à 2014. L'anchois (*Engraulis encrasicolus*) est la deuxième espèce la plus débarquée en volume, baissant à 8.281 tonnes en 2016 (respectivement - 52 % et - 10 % par rapport à 2015 et 2014). Les autres espèces pélagiques ont contribué au total des débarquements, pour atteindre 8.887 tonnes, soit 14 % du total des débarquements. Globalement, les débarquements ont baissé en volume pendant deux années consécutives, soit une baisse de 3 % par rapport à 2015 et de plus de 13 % par rapport à 2014<sup>18</sup>.

**Pêches / Islande :** Le total des captures des navires islandais a atteint 7.610 tonnes en janvier 2017, soit 90 % de moins qu'en janvier 2016, en raison de la grève des pêcheurs. En janvier 2017, les petits navires de pêche ainsi que les navires de pêche à la ligne et à la palangre ont

débarqué 94 % des captures. D'une année sur l'autre (période février 2016-janvier 2017), le total des captures a baissé de 23 % par rapport à la même période de l'année précédente<sup>19</sup>.

**Ressources / Argentine :** Pour la deuxième année consécutive, les débarquements ont diminué, passant de 785.000 tonnes en 2015 à 752.000 tonnes en 2016. Parmi les espèces principales, les plus fortes baisses ont été enregistrées pour l'encornet (- 10 %, soit 60.000 tonnes) et le grenadier de Patagonie (- 34 %, soit 33.000 tonnes). Le merlu d'Argentine (+ 6 % pour 282.000 tonnes) et la crevette rouge d'Argentine (+ 17 % pour 167.000 tonnes) ont considérablement augmenté<sup>20</sup>. Les exportations argentines de produits halieutiques ont atteint 1,535 milliard d'euros en 2016, malgré une légère baisse en volume (- 3 %). La crevette a représenté 59 % de la valeur totale, pour atteindre 1,0 milliard d'euros<sup>21</sup>.

**Ressources / Chili :** Les débarquements ont diminué de 13 %, chutant de 1,77 million de tonnes en 2015 à 1,54 million de tonnes en 2016. Le volume de pélagiques, représentant 76 % du total des débarquements, a diminué de 19 %, pour atteindre 1,17 million de tonnes. Les principales espèces pélagiques sont l'anchois du Pérou, qui a chuté de 38 % pour atteindre 334.000 tonnes, le chinchard (+ 12 %, soit 320.000 tonnes), la sardine (- 36 %, soit 280.000 tonnes) et l'encornet géant (+ 26 %, soit 181.000 tonnes). La production aquacole a également enregistré une baisse importante (- 15 %, soit 971.000 tonnes), du fait des mauvais résultats tous salmonidés confondus. La moule chilienne est restée relativement stable (- 2 %, soit 277.000 tonnes), et l'huître a été la seule espèce d'élevage dont la production a augmenté (+ 16 %, soit 3.400 tonnes)<sup>22</sup>.

**Ressources / Philippines :** En 2016, la production de la filière pêche et aquaculture a baissé de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'est reflétée dans toutes les sous-filières. La pêche commerciale a capturé moins d'espèces différentes en raison de l'augmentation la température de l'eau de la mer provoquée par le phénomène El Niño. Le volume de thon frais (listao et albacore) débarqué a diminué en raison des mesures de conservation mises en œuvre par la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC). Le rendement aquacole a été affecté par la sécheresse, qui a occasionné une haute mortalité et une croissance lente<sup>23</sup>.

**Certification / Pêches / Espagne :** Deux pêcheries espagnoles (du pays basque et de Cantabrie) ont obtenu la certification Marine Stewardship Council (MSC) pour la sardine. La certification concerne 59 navires senneurs pêchant dans le golfe de Gascogne. En 2016, une des pêcheries a débarqué 3.791 tonnes de sardine<sup>24</sup>.

## 3. Études de cas

### 3.1. LE MARCHE POLONAIS



La Pologne est l'un des principaux transformateurs de produits de la mer en Europe. Elle compte des centaines d'établissements de transformation des matières premières importées du monde entier, notamment de Norvège, de Suède et de Chine.

La Pologne pratique la pêche maritime en mer Baltique et en mer du Nord. Sa production issue de l'aquaculture en eau douce fournit également des volumes importants de

truite et de carpe. La filière pêche et aquaculture polonaise n'est pas aussi importante que les autres secteurs économiques du pays ; toutefois, elle tient un rôle important au sein des communautés locales et des zones rurales. En 2015, les dépenses totales en poisson et produits de la mer ont placé la Pologne au 12<sup>ème</sup> rang dans l'Union européenne, mais les dépenses par habitant (25 euros) étaient nettement inférieures à la moyenne européenne (106 euros).

#### 3.1.1. PRODUCTION

##### PECHES MARITIMES

La flotte polonaise se divise entre la pêche en mer Baltique et la pêche hauturière. En 2015, elle était composée de 875 navires, dont 556 étaient enregistrés comme navires de petite pêche<sup>25</sup>. La flotte hauturière est composée de trois navires et exploite surtout la mer du Nord et les eaux norvégiennes, les eaux sous juridiction de l'Angola, la Guinée, la Mauritanie et toutes les eaux régies par la Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est (NEAFC). La flotte de la Baltique cible surtout le cabillaud, le sprat, le hareng, le saumon, la truite de mer, tandis que la flotte hauturière cible le cabillaud, le lieu noir, le sébaste, le flétan, le maquereau et le chinchard. En 2014, le total des captures de la flotte hauturière a atteint environ 52.000 tonnes.

La majeure partie de la flotte de pêche polonaise cible et pratique la pêche plurispécifique<sup>26</sup>. En 2015, les espèces de plus grande valeur débarquées en Pologne étaient le cabillaud de l'Atlantique, suivies par le hareng et le sprat. Ces trois espèces ont représenté environ 80 % de la valeur des premières ventes, pour atteindre 35 millions d'euros.

Table 3. PRINCIPALES ESPECES DEBARQUEES EN POLOGNE (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

| Espèce           | 2013   |        | 2014   |        | 2015   |        |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                  | Valeur | Volume | Valeur | Volume | Valeur | Volume |
| <b>Cabillaud</b> | 19     | 14     | 18     | 14     | 18     | 17     |
| <b>Hareng</b>    | 8      | 21     | 10     | 27     | 10     | 35     |
| <b>Sprat</b>     | 13     | 48     | 11     | 48     | 7      | 44     |
| <b>Autre</b>     | 8      | 5      | 6      | 7      | 6      | 7      |
| <b>Total</b>     | 53     | 102    | 50     | 109    | 45     | 114    |

Source : EUMOFA, élaborations s'appuyant sur les données EUROSTAT.

#### 3.1.2. AQUACULTURE

En Pologne, la production aquacole est ancienne et, pour la plupart des sites, elle est basée sur l'élevage continental en eau douce, utilisant les bassins en terre traditionnels sur un cycle de 3 ans. Cette méthode de production se limite à quelques pays d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale. Bien que la production de carpe se pratique selon le cycle de production traditionnelle dans les bassins en terre, la production de truite se pratique sur des sites de production intensive.

En 2015, les deux espèces de plus grande valeur provenant de l'aquaculture polonaise étaient la truite (plus particulièrement la truite arc-en-ciel) et la carpe (principalement la carpe argentée, la carpe herbivore et la carpe à grosse tête). Elles ont atteint une valeur de 76 millions d'euros, soit 92 % du total du poisson d'élevage. Les autres espèces produites sont différents types de salmonidés et de tilapia. En 2014, la Pologne se situait loin derrière les plus gros producteurs européens de truite (le Danemark, la France et l'Italie), représentant environ la moitié du volume, tandis qu'elle était le plus gros producteur de carpe, devant la République Tchèque et la Hongrie.

Table 4. PRINCIPALES ESPECES ELEVEES EN POLOGNE (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

| Espèce        | 2014   |        | 2015   |        |
|---------------|--------|--------|--------|--------|
|               | Valeur | Volume | Valeur | Volume |
| <b>Truite</b> | 39     | 14     | 41     | 15     |
| <b>Carpe</b>  | 38     | 19     | 35     | 16     |
| <b>Autre</b>  | 12     | 3      | 7      | 3      |
| <b>Total</b>  | 89     | 36     | 83     | 34     |

Source : EUMOFA, élaborations s'appuyant sur les données EUROSTAT ; Ministère polonais de l'économie maritime et de la navigation fluviale.

L'industrie de l'aquaculture polonaise a pour objectif d'atteindre une production de 51.600 tonnes en 2023, tout en créant des emplois durables et en protégeant l'environnement. En 2014, la filière aquaculture a employé environ 4.400 personnes à plein temps<sup>27</sup>.



Soutenue par le Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), la Pologne cherche à diversifier sa production aquacole et renforcer sa valeur. Le pays incite également les producteurs à innover quant aux produits, aux modes de production ou aux espèces. La Pologne fait partie des pays pionniers dans la mise en œuvre de systèmes piscicoles de recirculation en circuits fermés (RAS) pour la production de saumon. En 2015, l'un des plus grands sites européens a été inauguré en Pologne<sup>28</sup>.

### 3.1.3. COMMERCE

En 2015, les importations de produits de la mer ont atteint 1,6 milliard d'euros pour 534.000 tonnes. De ces importations, 42 % sont destinés à la consommation domestique et 58 % à la transformation et l'exportation<sup>29</sup>. Le saumon entier frais était le principal type de produit importé, atteignant 590 millions d'euros pour 121.000 tonnes. La majeure partie du volume de saumon provenait de Norvège.

Les principaux fournisseurs de l'industrie de la transformation polonaise sont la Norvège, la Suède, la Chine, l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas.

Les autres espèces importantes importées en Pologne sont le hareng (Danemark et Norvège), le cabillaud (Russie et Norvège) et le lieu d'Alaska (Chine et États-Unis). Les filets congelés de hareng ont représenté 54 % du total des importations en valeur et 55 % du volume des produits à base de hareng ; le volume des importations de lieu d'Alaska concerne exclusivement les filets congelés. Pour le cabillaud, il existe une différence notable entre les filets congelés et les poissons entiers congelés. En 2015, les importations de filets congelés de cabillaud ont atteint 64 millions d'euros pour 13.000 tonnes ; le cabillaud entier et congelé a représenté 56 millions d'euros pour 20.000 tonnes.

Table 5. **PRINCIPALES ESPECES IMPORTEES EN POLOGNE** (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

| Espèce        | 2013         |            | 2014         |            | 2015         |            |
|---------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|
|               | Valeur       | Volume     | Valeur       | Volume     | Valeur       | Volume     |
| Saumon        | 713          | 132        | 748          | 142        | 716          | 142        |
| Hareng        | 144          | 90         | 135          | 91         | 140          | 88         |
| Cabillaud     | 91           | 38         | 121          | 50         | 136          | 47         |
| Lieu d'Alaska | 68           | 39         | 71           | 38         | 84           | 39         |
| Truite        | 44           | 12         | 54           | 14         | 51           | 14         |
| Maquereau     | 56           | 41         | 50           | 39         | 50           | 41         |
| Autre         | 404          | 178        | 409          | 173        | 447          | 164        |
| <b>Total</b>  | <b>1.520</b> | <b>529</b> | <b>1.587</b> | <b>546</b> | <b>1.623</b> | <b>534</b> |

Source : EUMOFA, élaborations s'appuyant sur les données EUROSTAT.

Le produit de la mer exporté le plus important de Pologne est le saumon fumé, suivi par les filets de hareng élaborés mis en conserve et les filets congelés de saumon. En 2015, les trois catégories principales de produits ont représenté environ 50 % de la valeur totale des exportations et 25 % du volume.

La majeure partie des exportations polonaises en volume de produits de la mer, tant transformés que non

transformés, est destinée au marché européen (environ 90 %).

En 2015, l'Allemagne représentait le plus gros marché pour les exportations polonaises de produits de la mer, atteignant 52 % de la valeur et 34 % du volume. La France et le Royaume-Uni étaient les deuxième et troisième plus gros marchés, représentant respectivement 8 % et 7 % de la valeur et 6 % et 7 % du volume des exportations.

Table 6. **PRINCIPALES ESPECES EXPORTEES DE POLOGNE** (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)

| Espèce        | 2013         |            | 2014         |            | 2015         |            |
|---------------|--------------|------------|--------------|------------|--------------|------------|
|               | Valeur       | Volume     | Valeur       | Volume     | Valeur       | Volume     |
| Saumon        | 676          | 69         | 761          | 71         | 765          | 74         |
| Hareng        | 157          | 59         | 151          | 60         | 151          | 64         |
| Cabillaud     | 85           | 19         | 78           | 18         | 96           | 19         |
| Truite        | 47           | 6          | 63           | 7          | 61           | 7          |
| Maquereau     | 24           | 8          | 26           | 8          | 25           | 9          |
| Lieu d'Alaska | 12           | 4          | 13           | 5          | 14           | 5          |
| Autre         | 474          | 230        | 483          | 223        | 544          | 281        |
| <b>Total</b>  | <b>1.473</b> | <b>396</b> | <b>1.575</b> | <b>391</b> | <b>1.655</b> | <b>457</b> |

Source : EUMOFA, élaborations s'appuyant sur les données EUROSTAT.

### 3.1.4. TRANSFORMATION

L'industrie polonaise de la transformation de produits de la mer est l'une des plus importantes de l'Union européenne, après l'Espagne, la France et le Royaume-Uni. En 2014, elle a été estimée à 1,78 milliard d'euros<sup>30</sup>.

En 2014, environ 250 usines de transformation étaient autorisées à exporter vers le marché européen, tandis que plusieurs centaines de petites entreprises n'étaient autorisées qu'à la vente sur les marchés régionaux de Pologne<sup>31</sup>.

Les principaux produits transformés en Pologne comprennent les poissons fumés (les salmonidés principalement), mis en conserve (les espèces pélagiques principalement) et prêts à consommer. Par ailleurs, les produits prêts à consommer (panés) et les produits entiers congelés et frais de cabillaud, de truite et de sprat ont représenté une grosse part du volume transformé. Par ailleurs, la production polonaise de caviar d'esturgeon s'est hissée au 4<sup>ème</sup> rang parmi les plus gros producteurs européens et au 7<sup>ème</sup> rang mondial, en volume. En 2015, la production polonaise de caviar d'esturgeon a atteint 11.372 kg<sup>32</sup>.

### 3.1.5. CONSOMMATION

En 2015, les dépenses en produits de la pêche et de l'aquaculture des ménages européens ont atteint 54 milliards d'euros. La Pologne a représenté 2 % de ces

dépenses, pour atteindre 940 millions d'euros et se situer à la 12<sup>ème</sup> place parmi les États membres de l'UE. Ces dépenses ont augmenté de 1,7 % par rapport à 2014. Toutefois, avec une population de 38 millions d'habitants, les dépenses par habitant des ménages étaient nettement inférieures à la moyenne européenne, se situant à seulement 25 euros, somme inchangée par rapport à 2014.

En 2014, la Pologne était au 22<sup>ème</sup> rang parmi les 28 États membres de l'UE en consommation apparente de poisson et des produits de la mer en volume par habitant (13 kg). Cette consommation a baissé de 11 % par rapport à 2013. En comparaison, le Portugal et l'Espagne étaient respectivement le premier et le deuxième consommateur, avec une consommation de respectivement 55,3 kg et de 46,2 kg par habitant au cours de la même année<sup>33</sup>.

Le lieu, le hareng et le maquereau sont les espèces d'eau de mer les plus demandées et consommées sur le marché national, tandis que la carpe, la truite et le panga sont les espèces d'eau douce les plus communes. Cependant, depuis 2007, la consommation de panga a fléchi, à l'instar de plusieurs autres marchés, principalement du fait de questions sanitaires et de la perception de cette espèce comme un produit d'entrée de gamme.

## 3.2. LES HUITRES DANS L'UNION EUROPEENNE



La production ostréicole européenne dépend étroitement de la production française et de son marché de consommation. Après une production en baisse pendant plusieurs années en raison de la maladie survenue en 2008 dans les zones ostréicoles françaises, la production a de nouveau augmenté par rapport à 2014. Le marché cible est la France, mais quelques nouveaux marchés d'exportation pour produits haut de gamme se développent.

### 3.2.1. BIOLOGIE, RESSOURCES ET EXPLOITATION

#### BIOLOGIE

L'huître désigne communément plusieurs familles de mollusques bivalves d'eau de mer vivant dans des habitats marins ou saumâtres. La majeure partie des huîtres (mais pas toutes) appartient à la superfamille taxonomique *Ostreoidae*. L'huître se développe naturellement dans les estuaires d'eaux saumâtres.

L'huître est un mollusque filtreur vivant principalement dans la zone intertidale (*Crassostrea* et *Saccostrea*) ; certaines espèces d'huître vivent dans des zones infralittorales (*Ostrea*). Les larves d'huîtres sont appelées naissains. La reproduction de l'huître dépend de la température et de la salinité de l'eau. Avant la fixation, la larve vit pendant quelques jours à l'état pélagique et peut être dispersée par les courants.

Les espèces d'huître les plus cultivées sont l'huître creuse américaine (*Crassostrea virginica*), l'huître creuse du Pacifique (*Crassostrea gigas*, espèce la plus cultivée au monde), l'huître plate européenne (*Ostrea edulis*), l'huître creuse d'Australie (*Saccostrea glomerata*) et l'huître plate australienne (*Ostrea angasi*).

#### RESSOURCE, EXPLOITATION ET GESTION DANS L'UE

L'ostréiculture est ancienne et est bien plus importante que les pêcheries d'huîtres dans la majeure partie des régions de production. En effet, selon la FAO, l'ostréiculture a fourni 98 % de la production mondiale d'huître en 2014.

Par ailleurs, la récolte de l'huître (à la main, à la drague, à la plongée, etc.) représente toujours une part importante de la production dans plusieurs pays producteurs importants, ex. : le Mexique (76 %), les États-Unis (34 %) et dans une moindre mesure, la Corée du Sud (7 %).

Dans l'Union européenne, malgré une production stable au cours de ces dernières années, la culture de l'huître plate indigène (*Ostrea edulis*) est limitée en raison de la surexploitation et des maladies qui l'ont décimée. L'huître creuse du Pacifique, originaire du Japon, a été introduite en

Europe dans les années 1970 après la disparition de l'huître portugaise (*Crassostrea angulata*). Grâce à sa croissance rapide et sa facilité d'adaptation à différents milieux, elle est aujourd'hui l'huître la plus cultivée au monde.

La production commence par la récolte du naissain dans leur milieu naturel. Pour capter le naissain sauvage, les ostréiculteurs utilisent des collecteurs placés à des endroits stratégiques. Quand le naissain a grandi et qu'il mesure quelques millimètres, il est détaché et prêt pour l'élevage. Cependant, une grande partie du naissain provient aujourd'hui des éclosiers.

Les techniques utilisées dépendent de l'environnement (marnage, profondeur de l'eau, etc.) et de la tradition. Les huîtres produites sur le littoral atlantique français sont surtout issues de l'élevage surélevé. Les huîtres sont placées dans des poches de maille en plastique attachées à des tables sur l'estran. L'élevage à plat, où l'huître est placée directement sur le fond ou en basse mer, a pratiquement disparu. L'élevage suspendu, où les huîtres sont placées sur des cordes comme les moules, est pratiquée en Espagne. Cette technique est adaptée à l'élevage en absence de marée ou au large. L'élevage en eau profonde consiste à placer l'huître dans des parcs, pouvant se trouver à des profondeurs allant jusqu'à 10 m<sup>34</sup>.

En France, Au cours des dix dernières années, l'huître creuse du Pacifique a été touchée par une surmortalité en raison de maladies (herpes virus en 2008 et *Vibrio aestuarianus* en 2012), qui ont fortement affecté les niveaux de production et la rentabilité<sup>35</sup>.

La transformation de l'huître est très peu pratiquée en Europe car les consommateurs préfèrent la consommer crue ou vivante. Une consommation limitée d'huître élaborée ou cuite existe dans le sud de l'Europe, bien que dans une moindre mesure par rapport à l'Asie, où l'huître cuite ou frite est considérée comme un mets délicat.

### 3.2.2. PRODUCTION

#### PRODUCTION MONDIALE

La production toutes espèces d'huître confondues a atteint 5,3 millions de tonnes en 2014. La Chine est de loin le premier producteur d'huîtres, représentant 82 % du total de la production mondiale en 2014. Les autres principaux producteurs sont la Corée du Sud (6 %), les États-Unis (4 %), le Japon (3 %) et l'UE (2 %). Sur la période 2004-2014, l'augmentation de la production mondiale (+ 23 %) a surtout été le fait de la production chinoise (+ 33 %) et, dans une moindre mesure, de la Corée du Sud (+ 14 %). Par ailleurs, les États-Unis, le Japon et l'Union européenne ont affiché de fortes tendances à la baisse (respectivement - 12 %, - 21 % et - 32 %).

#### PRODUCTION EUROPEENNE

Selon la FAO, la production de l'UE a atteint plus de 93.103 tonnes en 2014, fournissant environ 2 % de l'approvisionnement mondial. La France, le Royaume-Uni et l'Espagne sont les principaux producteurs, représentant respectivement 82 %, 11 % et 3 % de la production européenne. Les autres producteurs européens importants sont le Royaume-Uni, le Portugal et l'Espagne.

En 2015, d'après l'Association Européenne des Producteurs de Mollusques (AEPM), la production ostréicole européenne a atteint 108.910 tonnes. L'huître creuse du Pacifique a représenté 97,5 % de la production et l'huître plate 2,5 %.

Depuis 2008, la production européenne a diminué en raison d'un virus causant la surmortalité des huîtres et particulièrement actif en France, où la production a chuté de 31 % sur la période 2008-2013. La production s'est stabilisée sur la période 2013-2014 et s'oriente de nouveau à la hausse depuis 2015. En 2016, une production de 100.000 - 110.000 tonnes pourrait de nouveau être atteinte, si aucun autre problème n'émerge. Les plus fortes hausses de production ont été observées en Irlande et au Portugal, ciblant toutes deux le marché français.

La présence de parties prenantes françaises est décisive pour la filière piscicole irlandaise et portugaise, où elles détiennent 50 % des moyens de production. La moitié des naissains utilisés pour l'ostréiculture est fournie par les éclosiers ; les 50 % restants proviennent de naissains en milieu naturel récoltés par les ostréiculteurs.

Trois huîtres d'élevage ont une indication géographique européenne :

- Huîtres Whitstable (Royaume-Uni), IGP (Indication Géographique Protégée) depuis 1997.
- Huîtres Marennes-Oléron (France), IGP depuis 2009.
- Huîtres Fal (Royaume-Uni), APO (Appellation d'Origine Protégée) depuis 2013.

En France, deux *Label Rouge* (*les Fines de Claires Vertes* et *la Pousse en Claire*) sont liés aux Huîtres Marennes-Oléron IGP.

En outre, la pêcherie d'huîtres à la drague du Limfjord au Danemark est devenue la première pêcherie d'huîtres au monde à être certifiée MSC en 2012. En 2013, deux pêcheries de l'Association des Huîtres Hollandaises ont obtenu la certification MSC pour la pêche et le grossissement d'huître creuse du Pacifique et d'huître plate européenne<sup>36</sup>.

Table 7. **PRODUCTION MONDIALE D'HUITRES** (volume in tonnes)

| Pays                | 2004             | 2005             | 2006             | 2007             | 2008             | 2009             | 2010             | 2011             | 2012             | 2013             | 2014             |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Chine               | 3.281.883        | 3.346.963        | 3.455.461        | 3.508.934        | 3.354.382        | 3.503.782        | 3.642.829        | 3.756.310        | 3.948.817        | 4.218.644        | 4.352.053        |
| République de Corée | 264.960          | 279.026          | 314.312          | 350.592          | 279.161          | 265.165          | 290.462          | 306.007          | 303.280          | 252.530          | 303.347          |
| États-Unis          | 214.829          | 180.769          | 184.745          | 191.970          | 173.239          | 188.836          | 172.582          | 144.556          | 200.316          | 202.525          | 188.491          |
| Japon               | 234.151          | 218.896          | 208.182          | 204.474          | 190.344          | 210.188          | 200.298          | 165.910          | 161.116          | 164.139          | 184.100          |
| EU 28               | 136.861          | 137.030          | 131.856          | 134.088          | 122.329          | 123.127          | 118.262          | 103.744          | 97.395           | 92.913           | 93.103           |
| Mexique             | 48.608           | 46.136           | 48.320           | 50.265           | 44.453           | 40.645           | 52.715           | 85.696           | 51.990           | 42.945           | 53.758           |
| Taiwan              | 20.750           | 28.430           | 28.547           | 28.199           | 34.514           | 21.882           | 36.056           | 34.643           | 26.923           | 27.793           | 25.276           |
| Philippines         | 15.993           | 16.569           | 16.922           | 20.596           | 20.276           | 20.016           | 22.644           | 21.581           | 20.764           | 22.175           | 22.457           |
| Autre               | 73.882           | 64.590           | 63.546           | 66.637           | 57.627           | 68.451           | 72.190           | 73.882           | 64.590           | 63.546           | 66.637           |
| <b>Total</b>        | <b>4.291.917</b> | <b>4.318.409</b> | <b>4.451.891</b> | <b>4.555.755</b> | <b>4.276.325</b> | <b>4.442.092</b> | <b>4.608.038</b> | <b>4.668.260</b> | <b>4.866.622</b> | <b>5.086.631</b> | <b>5.286.011</b> |

Source : FAO Fishstat.

Table 8. **PRODUCTION D'HUITRES DANS L'UNION EUROPEENNE** (volume en tonnes)

| Pays         | 2004           | 2005           | 2006           | 2007           | 2008           | 2009           | 2010           | 2011           | 2012          | 2013          | 2014          |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
| France       | 118.762        | 119.485        | 112.819        | 112.986        | 105.123        | 105.056        | 96.294         | 84.827         | 83.165        | 77.699        | 76.705        |
| Irlande      | 6.718          | 6.153          | 7.304          | 8.876          | 8.833          | 9.938          | 13.106         | 11.280         | 7.560         | 8.851         | 9.777         |
| Pays-Bas     | 2.873          | 3.195          | 3.353          | 3.390          | 2.069          | 2.011          | 3.958          | 2.680          | 2.540         | 2.501         | 2.500         |
| Royaume-Uni  | 2.181          | 1.700          | 2.099          | 1.800          | 1.379          | 1.901          | 1.514          | 1.254          | 1.528         | 1.458         | 1.346         |
| Portugal     | 432            | 533            | 681            | 733            | 1.086          | 752            | 616            | 943            | 819           | 869           | 1.107         |
| Espagne      | 4.896          | 4.917          | 4.520          | 4.965          | 2.211          | 2.169          | 1.607          | 1.868          | 1.361         | 1.060         | 1.072         |
| Danemark     | 69             | 68             | 122            | 115            | 76             | 67             | 68             | 32             | 70            | 284           | 462           |
| Italie       | 896            | 942            | 911            | 1.212          | 1.490          | 1.172          | 1.050          | 804            | 296           | 142           | 83            |
| Suède        | 32             | 35             | 47             | 10             | 46             | 48             | 38             | 42             | 45            | 45            | 45            |
| <b>UE 28</b> | <b>136.861</b> | <b>137.030</b> | <b>131.856</b> | <b>134.088</b> | <b>122.329</b> | <b>123.127</b> | <b>118.262</b> | <b>103.744</b> | <b>97.395</b> | <b>92.913</b> | <b>93.103</b> |

Source : FAO Fishstat.

Table 9. PRODUCTION DE L'UE PAR ESPECES PRINCIPALES (2015, tonnes)

| Pays         | Huître creuse  | Huître plate |
|--------------|----------------|--------------|
| Allemagne    | 80             | 0            |
| Irlande      | 7.000          | 500          |
| Espagne      | 600            | 400          |
| France       | 93.500         | 1.500        |
| Italie       | 70             | 10           |
| Croatie      | 0              | 50           |
| Pays-Bas     | 2.500          | 200          |
| Portugal     | 1.000          | 0            |
| Royaume-Uni  | 1.450          | 50           |
| <b>Total</b> | <b>106.200</b> | <b>2.710</b> |

Source : EMPA.

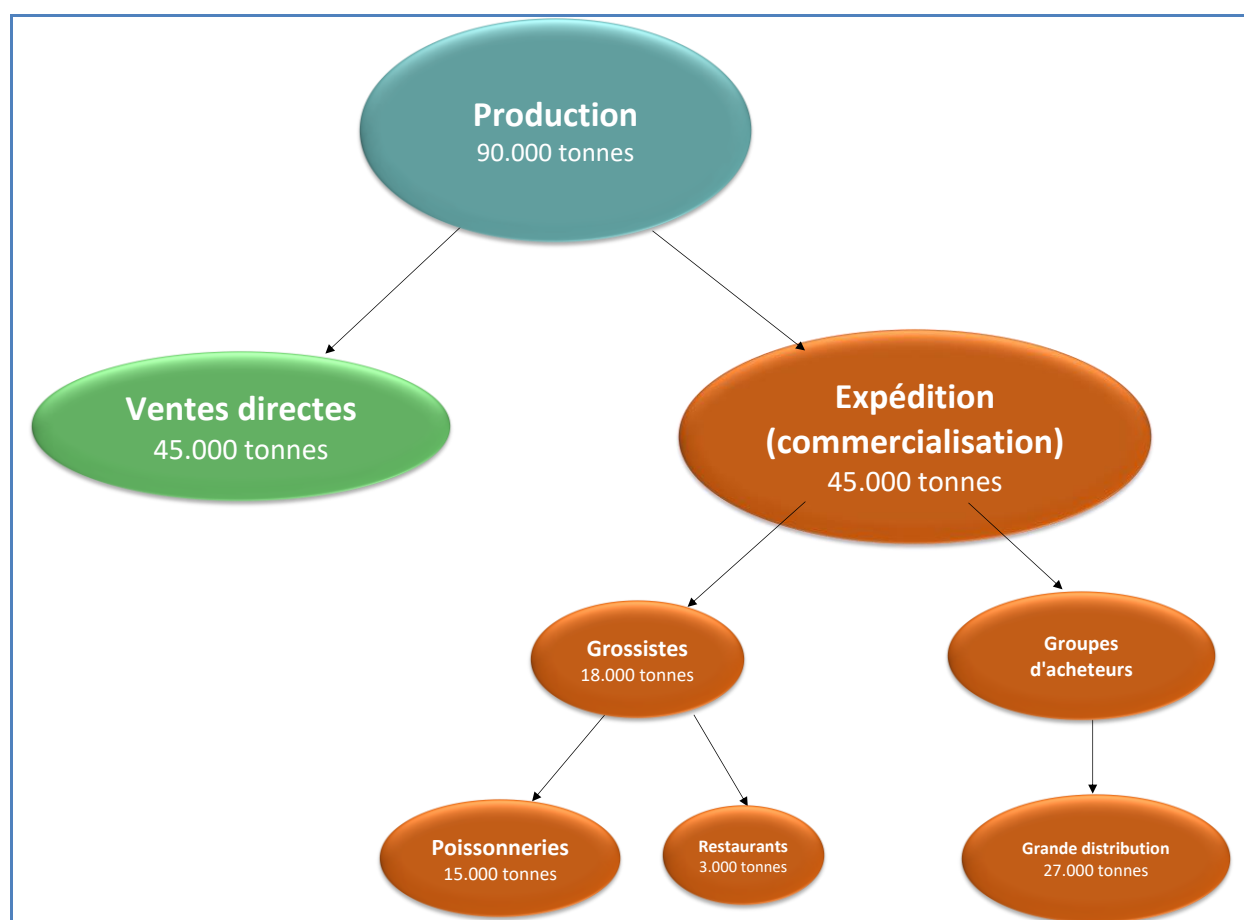
## 3.2.3. ZOOM SUR LA FILIERE FRANÇAISE

En 2016, la France comptait 4.246 conchyliculteurs (source : CNC), dont 3.022 pratiquant l'ostréiculture. Parmi ces conchyliculteurs, 951 élevaient des huîtres en exclusivité. Le reste des conchyliculteurs pratiquait un élevage non exclusif, associant d'autres activités conchylicoles comme la mytiliculture pour la majeure partie. Le nombre d'ostréiculteurs a légèrement diminué en 2014, par suite des épisodes de surmortalité des huîtres (étant donné que la mortalité affecte les jeunes huîtres, l'impact sur la production et la rentabilité se ressent deux ans après) et du départ à la retraite des ostréiculteurs plus âgés. En 2015-2016, ces facteurs ont provoqué une légère baisse dans les zones dédiées à l'ostréiculture.

Le chiffre d'affaires total de la filière française d'huître creuse du Pacifique, d'après le Comité nationale de la conchyliculture (CNC), avoisine 1,2 milliard d'euros, pour une production de 90.000 tonnes : 517,5 millions d'euros au niveau élevage, 121,5 millions d'euros au niveau grossistes et 424,5 millions au niveau consommateurs.

Une caractéristique clé de la filière française de l'huître est que les ostréiculteurs vendent directement aux consommateurs, ces ventes représentant la moitié de la production.

Figure 29. FILIERE DE L'HUITRE EN FRANCE



Source : EUMOFA et CNC (données de 2014).



### 3.2.4. COMMERCE

#### COMMERCE DE L'UE

Les échanges entre les États membres de l'UE sont relativement importants et ont augmenté de manière significative au cours de ces dernières années. Les exportations intra-UE ont dépassé les 18.000 tonnes pour atteindre 83 millions d'euros en 2015. Le volume des importations est négligeable (2,2 tonnes en 2015), tandis que les exportations hors UE ont représenté plus de 3.000 tonnes (soit 26,3 millions d'euros).

Table 10. **EXPORTATIONS EUROPEENNES D'HUITRE VIVANTE** (valeur en euros)

| Flux commercial | 2012    | 2013   | 2014   | 2015   |
|-----------------|---------|--------|--------|--------|
| Intra-UE        | 105.056 | 96.294 | 84.827 | 83.165 |
| Extra-UE        | 9.938   | 13.106 | 11.280 | 7.560  |

Source : Comext (CN 03 07 11).

En 2015, les plus gros exportateurs extra-communautaires étaient la France et l'Irlande, représentant respectivement 80 % et 13 % de la valeur totale d'exportation. En 2015, la France était le plus gros exportateur au sein de l'UE, représentant 49 % de la valeur des exportations intra-UE, devant l'Irlande (27 %), les Pays-Bas (10 %) et le Royaume-Uni (5 %).

Table 11. **EXPORTATIONS EUROPEENNES D'HUITRE VIVANTE EN 2015** (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)

| Pays        | Hors UE |                 | Intra-UE |                 |
|-------------|---------|-----------------|----------|-----------------|
|             | Tonnes  | Millier d'euros | Tonnes   | Millier d'euros |
| France      | 2.477   | 21.056          | 6.991    | 40.879          |
| Irlande     | 423     | 3.553           | 5.837    | 22.588          |
| Pays-Bas    | 125     | 626             | 1.571    | 8.422           |
| Royaume-Uni | 36      | 289             | 1.187    | 4.163           |
| Italie      | 20      | 90              | 488      | 1.973           |
| Portugal    | 3       | 5               | 373      | 1.106           |
| Espagne     | 45      | 392             | 182      | 587             |
| Danemark    | 9       | 80              | 111      | 970             |
| Autre       | 36      | 228             | 547      | 2.412           |
| UE 28       | 3.173   | 26.319          | 17.286   | 83.145          |

Source : Comext (CN 03 07 11).

En 2015, la France a surtout exporté au sein de l'UE, vers l'Italie (3.874 tonnes), les Pays-Bas (769 tonnes), l'Espagne (676 tonnes), la Belgique (549 tonnes) et l'Allemagne (337 tonnes). En 2015, les principaux clients hors UE de la France étaient la Chine (1.118 tonnes), Hong-Kong (572 tonnes), la Suisse (261 tonnes) et les Émirats Arabes Unis (117 tonnes).

Table 12. **IMPORTATIONS EUROPEENNES D'HUITRE VIVANTE EN 2015** (volume en tonnes)

| Pays        | Hors UE |                 | Intra-UE |                 |
|-------------|---------|-----------------|----------|-----------------|
|             | Tonnes  | Millier d'euros | Tonnes   | Millier d'euros |
| France      | 0,4     | 21.056          | 6.330    | 26.039          |
| Pays-Bas    | 1       | 626             | 731      | 3.311           |
| Royaume-Uni | -       | 289             | 1.187    | 1.465           |
| Italie      | -       | 90              | 5.556    | 22.397          |
| Allemagne   | 0,2     | 5               | 600      | 3.372           |
| Espagne     | -       | 392             | 2.368    | 9.331           |
| Belgique    | 0,1     | 80              | 1.484    | 7.438           |
| Autre       | 1       | 228             | 529      | 7.958           |
| UE 28       | 2       | 26.319          | 18.785   | 83.723          |

Source : Comext (CN 03 07 11).

En 2015, les plus gros importateurs européens étaient la France (représentant 31 % de la valeur totale des importations), l'Italie (27 %), l'Espagne (11 %), la Belgique (9 %) et l'Allemagne (4 %). En 2015, la France a importé des huîtres d'Irlande (4.126 tonnes), du Royaume-Uni (1.954 tonnes) et des Pays-Bas (403 tonnes). Les importations italiennes proviennent surtout de France (4.097 tonnes), des Pays-Bas (940 tonnes) et de Croatie (347 tonnes). L'Espagne fait venir les huîtres de France (920 tonnes), des Pays-Bas (513 tonnes) et d'Irlande (256 tonnes). Les principaux fournisseurs de la Belgique sont les Pays-Bas (986 tonnes) et la France (492 tonnes).

### 3.2.5. CONSOMMATION D'HUITRE PAR LES MENAGES

La consommation d'huître se caractérise par un caractère fortement saisonnier. En France, 45 % des huîtres sont consommées au mois de décembre. L'huître est consommée plus facilement par des personnes âgées. Elle est surtout consommée par les plus de 65 ans, suivis par les 50-64 ans et les 35-49 ans. Pour la majeure partie des consommateurs, la consommation d'huîtres commence à l'âge de 40 ans, pour atteindre un pic à 65 ans. Afin de développer la consommation, les acteurs de la filière ont pour objectif d'abaisser l'âge de la première consommation. Au niveau régional, l'huître est très prisée à l'Ouest, dans le Sud-Ouest, dans le Sud-Est et dans la région parisienne.

### 3.2.6. OPPORTUNITES DE MARCHÉ

Les perspectives sont favorables au marché français. Les prévisions estiment que la production française reviendra prochainement à son niveau de production antérieur aux épisodes de surmortalité, à savoir 130.000 tonnes.

Le marché européen reste stable, à l'exception de la France. Les opportunités sur les marchés asiatiques sont favorables. La Chine représente un immense potentiel et la France y exporte déjà plus de 1.000 tonnes. Les opportunités pour la Russie, qui étaient favorables avant l'interdiction d'importation, sont également bonnes.

## 4. Consommation

### CONSUMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En novembre 2016, la consommation en volume de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a baissé dans neuf États membres, a augmenté dans un autre et est restée stable dans deux autres, par rapport au mois d'octobre 2016. Les valeurs ont augmenté pour quatre États membres, ont baissé pour sept autres et sont restées stables pour le dernier.

Seule l'Italie a observé une augmentation en volume de la consommation de produits frais de la pêche et de

l'aquaculture; par ailleurs, la consommation en volume est restée stable en France et au Royaume-Uni. La baisse en volume la plus importante a été observée en Hongrie (- 39 %) suivie par la Suède (- 27 %) et le Danemark (- 24 %).

En novembre 2016, la plus forte baisse en valeur de consommation a également été observée en Hongrie (- 33 %) et au Danemark (- 22 %). La plus forte hausse a été enregistrée en France (+ 9 %).

Table 13. BILAN DES PAYS DECLARANTS EN NOVEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

| Pays        | Consommation par habitant 2014* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an | Novembre 2014 |        | Novembre 2015 |        | Octobre 2016 |        | Novembre 2016 |        | Évolution depuis novembre 2015 à Novembre 2016 |        |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------|--------|---------------|--------|--------------|--------|---------------|--------|------------------------------------------------|--------|
|             |                                                                           | Volume        | Valeur | Volume        | Valeur | Volume       | Valeur | Volume        | Valeur | Volume                                         | Valeur |
| Danemark    | 22,1                                                                      | 696           | 10,61  | 696           | 9,77   | 693          | 10,24  | 527           | 7,58   | 24 %                                           | 22 %   |
| Allemagne   | 13,3                                                                      | 5.132         | 62,09  | 6.197         | 77,46  | 5.956        | 81,49  | 5.164         | 67,84  | 17 %                                           | 12 %   |
| France      | 34,4                                                                      | 20.522        | 196,43 | 19.540        | 191,35 | 20.122       | 209,41 | 19.521        | 209,29 | 0 %                                            | 9 %    |
| Hongrie     | 4,6                                                                       | 404           | 1,65   | 415           | 2,08   | 414          | 1,8    | 254           | 1,39   | 39 %                                           | 33 %   |
| Irlande     | 23,0                                                                      | 763           | 10,20  | 859           | 12,16  | 929          | 13,53  | 817           | 11,83  | 5 %                                            | 3 %    |
| Italie      | 28,9                                                                      | 23.858        | 202,34 | 25.211        | 215,98 | 23.111       | 202,20 | 26.001        | 226,32 | 3 %                                            | 5 %    |
| Pays-Bas    | 22,6                                                                      | 1.789         | 21,83  | 1.984         | 22,70  | 2.622        | 28,48  | 1.950         | 24,55  | 2 %                                            | 8 %    |
| Pologne     | 13,0                                                                      | 5.709         | 28,87  | 5.677         | 27,67  | 4.533        | 24,45  | 5.228         | 24,98  | 8 %                                            | 10 %   |
| Portugal    | 55,3                                                                      | 4.419         | 26,07  | 4.767         | 27,26  | 5.065        | 30,89  | 4.568         | 28,31  | 4 %                                            | 4 %    |
| Espagne     | 46,2                                                                      | 57.552        | 411,79 | 58.898        | 416,67 | 59.040       | 424,14 | 56.420        | 416,43 | 4 %                                            | 0 %    |
| Suède       | 33,2                                                                      | 666           | 8,25   | 759           | 9,04   | 1.080        | 14,12  | 553           | 7,28   | 27 %                                           | 19 %   |
| Royaume-Uni | 24,9                                                                      | 22.483        | 236,37 | 22.855        | 269,04 | 24.266       | 223,71 | 22.959        | 232,11 | 0 %                                            | 14 %   |

Source : EUMOFA (mis à jour le 09/02/2017).

\* Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market+-+2016+Edition.pdf>

Globalement, au cours des quatre derniers mois de novembre, une tendance à la hausse de la consommation (en valeur et en volume) a été observée en Allemagne, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, tandis qu'elle était à la baisse au Danemark, en Hongrie, en Pologne et en Espagne. En France, au Portugal et en Suède, la consommation a baissé en volume mais a augmenté en valeur.

En novembre 2016, la consommation de produits frais par les ménages allemands a atteint 5.222 tonnes, soit 6 % de plus que la moyenne annuelle des trois dernières années. En France, elle a atteint 18.522 tonnes, soit une hausse de 7 % par rapport à la moyenne annuelle des trois dernières années. Des tendances similaires ont été enregistrées en Pologne (+ 12 %) et en Espagne (+ 1 %) par rapport à la

moyenne annuelle des trois dernières années, pour atteindre respectivement 4.253 tonnes et 54.723 tonnes. Dans le reste des États membres analysés, la consommation en volume est restée inférieure à la moyenne annuelle des trois dernières années.

La consommation (en valeur) des ménages dans les États membres analysés était inférieure à la moyenne annuelle depuis 2014, à l'exception de la Pologne, l'Espagne et la France. En novembre 2016, la valeur était de 11 % supérieure à la moyenne de 24,7 millions d'euros des trois dernières années, tandis qu'en France et en Espagne, la valeur était de 2 % supérieure à cette moyenne, de respectivement 195,1 millions d'euros et 311,2 millions<sup>37</sup>.

## 4.1. SABRE



**Habitat** : espèce benthopélagique vivant sur des fonds sableux et vaseux<sup>38</sup>.

**Zone de capture** : Zones côtières principalement celles du Portugal, mais également le long de la côte Nord de l'Espagne et en France, à l'ouest et au nord des îles britanniques<sup>39</sup>.

**Principaux pays producteurs en Europe** : Portugal (sabre noir 67 %, sabre argenté 26 %), France (sabre noir 27 %), Espagne (sabre argenté 21%), Italie (sabre argenté 51 %).

**Méthode de production** : Pêche. Généralement capturé à la palangre dans les eaux portugaises et au chalut en France. Le port de Madère fournit la moitié de la production totale portugaise (soit 49 % en valeur et 43 % en volume en 2015).

**Principaux consommateurs dans l'UE** : Portugal, France.

**Présentation** : En filets.

**Conservation** : Frais ou congelé.

**Modes de préparation** : Grillé, cuit à la vapeur et frit.

## APERÇU DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES AU Portugal

Le Portugal, comparé à tous les États membres, est le plus grand consommateur de produits halieutiques par habitant, atteignant 55,3 kg en 2014. Cependant, la consommation a légèrement baissé depuis 2013 (-2 %) et représente presque le double de la consommation moyenne par habitant de l'UE (25,5 kg). Consultez le tableau 13 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Nous avons parlé du **sabre** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Portugal (11/2016)

## TENDANCE DE LA CONSOMMATION AU Portugal

**Tendance sur le long terme, janvier 2013-novembre 2016** : augmentation en valeur et variation en volume.

**Prix moyen** : 6,34 EUR/kg (2013), 6,39 EUR/kg (2014), 6,45 EUR/kg (2015).

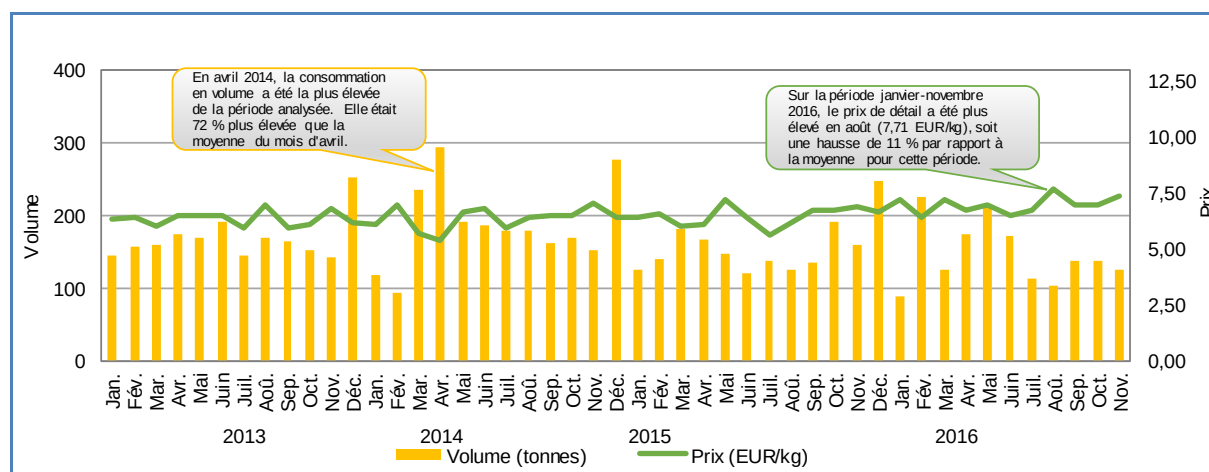
**Consommation totale en volume** : 2.017 tonnes (2013), 2.233 tonnes (2014), 1.872 tonnes (2015).

**Tendance sur le court terme, janvier-novembre 2016** : augmentation en valeur et baisse en volume.

**Prix moyen** : 6,97 EUR/kg.

**Consommation totale en volume** : 1.619 tonnes.

Figure 30. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE SABRE

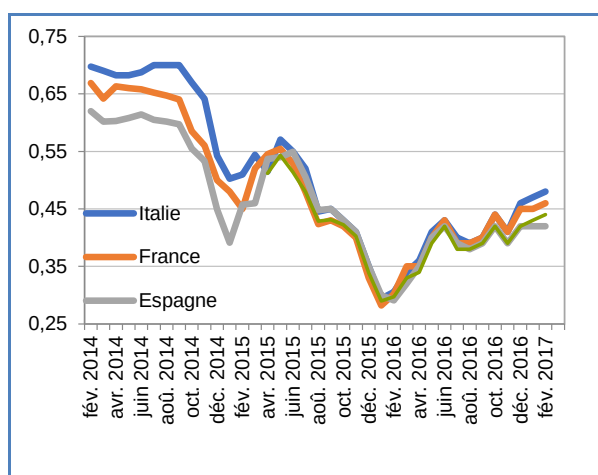


Source : EUMOFA (mis à jour le 09/02/2017).

## 5. Contexte macro-économique

### 5.1. CARBURANT MARITIME

Figure 31. **PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2015), Espagne ; MABUX (juin 2015-février 2017).

En février 2017, le prix du carburant dans les ports français de Lorient et Boulogne était de 0,46 EUR/litre, soit en augmentation de 2 % par rapport au mois de janvier 2017. Il a augmenté de 52 % par rapport à février 2016.

Dans les ports italiens d'Ancône et de Livourne, le prix moyen du carburant maritime en février 2017 était de 0,44 EUR/litre. Il a augmenté de 2 % par rapport au mois précédent et de 57 % par rapport à février 2016.

En février 2017, le prix du carburant maritime dans les ports espagnols de La Corogne et de Vigo est resté stable, se maintenant à 0,42 EUR/litre pour le troisième mois consécutif. Il a augmenté de 44 % par rapport à février 2016.

Le prix du carburant observé dans les ports britanniques de Grimsby et d'Aberdeen s'élevait à 0,44 EUR/litre en février 2017, soit 2 % de plus qu'au mois précédent. Comparé au même mois de l'année précédente, le prix du carburant a augmenté de 48 %.

### 5.2. PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET PRIX DU POISSON

En janvier 2017, l'inflation annuelle dans l'UE était en hausse de 1,2 % par rapport au mois de décembre 2016. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 0,3 %. En janvier 2017, les taux annuels négatifs les plus faibles ont été enregistrés en Irlande (+ 0,2 %), en Roumanie (+ 0,3 %) et en Bulgarie (+ 0,1 %), tandis que les taux annuels les plus élevés ont été observés en Belgique (+ 3,1 %), en Lettonie (+ 2,9 %), en Espagne (+ 2,9 %) et en Estonie (+ 2,8 %).

Par rapport au mois de décembre 2016, l'inflation annuelle a baissé pour 2 États membres (la Finlande et la Suède) et a augmenté pour le reste des États membres.

En janvier 2017, les prix des aliments et boissons non alcoolisées ainsi que le prix du poisson et des produits de la mer ont augmenté de respectivement 0,9 % et 2,2 %, par rapport au mois de décembre 2016.

Le prix des denrées alimentaires et du poisson a augmenté de respectivement 1,7 % et 3,2 % par rapport au mois de janvier de l'année précédente. Le prix du poisson et des produits de la mer a augmenté de 6 %, tandis que le prix des aliments et des boissons non alcoolisées est resté stable par rapport à janvier 2014.

Table 14. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)**

| IPCH                                        | Jan. 2015 | Jan. 2016 | Déc. 2016 | Jan. 2017     |
|---------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| <b>Aliments et boissons non alcoolisées</b> | 99,89     | 99,98     | 100,81    | <b>101,71</b> |
| <b>Poisson et produits de la mer</b>        | 100,54    | 103,30    | 104,28    | <b>106,56</b> |

Source : Eurostat.

### 5.3. TAUX DE CHANGE

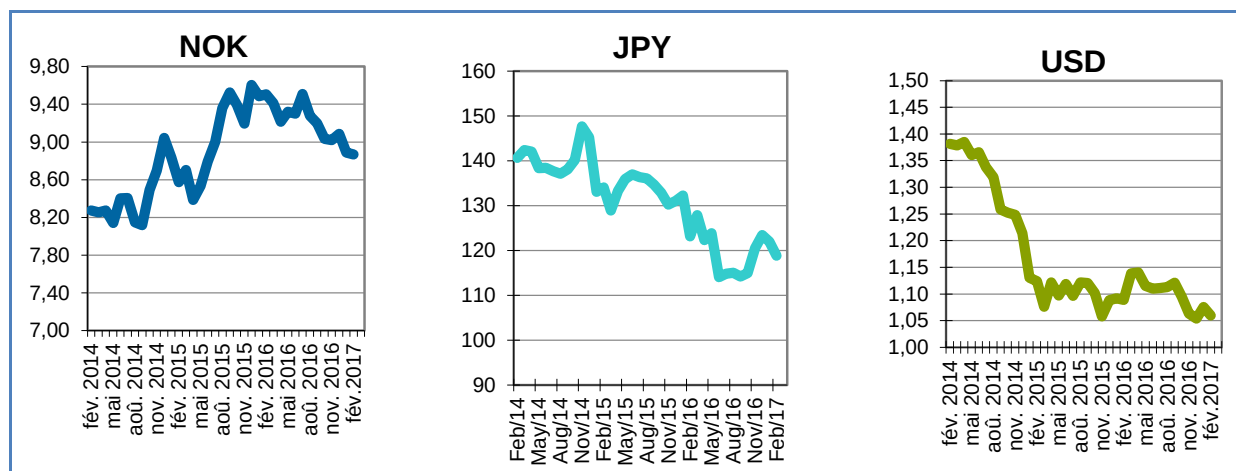
En février 2017, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (- 0,2%), au yen japonais (- 2,6%) et au dollar américain (- 1,5%) depuis janvier 2017. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,07 par rapport au dollar américain. Comparé au mois de février 2016, l'euro s'est déprécié de - 6,7 % par rapport à la couronne norvégienne, de - 3,5 % par rapport au yen japonais et de - 2,7 % par rapport au dollar américain.

Table 15. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO PAR RAPPORT A TROIS DEVISES SÉLECTIONNÉES**

| Devise     | Fév. 2015 | Fév. 2016 | Jan. 2017 | Fév. 2017     |
|------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| <b>NOK</b> | 8,5740    | 9,5043    | 8,8880    | <b>8,8693</b> |
| <b>JPY</b> | 134,05    | 123,14    | 121,94    | <b>118,83</b> |
| <b>USD</b> | 1,1240    | 1,0888    | 1,0755    | <b>1,0597</b> |

Source : Banque centrale européenne.

Figure 32. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

#### 5.4. CONTEXTE ECONOMIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Au cours du dernier trimestre 2016, le PIB désaisonnalisé a augmenté de 0,5 % par rapport au trimestre précédent. Comparé au même trimestre de l'année précédente, le PIB désaisonnalisé a augmenté de 1,8 %.

En octobre-décembre 2016, la Pologne a connu la plus forte augmentation de PIB désaisonnalisé (+ 1,7 %) par rapport à la période juin-septembre 2016. Elle était suivie par la

Lituanie (+ 1,3 %), la Bulgarie (+ 0,9 %), la Lettonie (+ 0,8 %) et la Slovaquie (+ 0,8 %). Un ralentissement du PIB désaisonnalisé a été observé en Finlande (- 0,5 %) et en Grèce (- 0,4 %).

Par rapport à la période octobre-décembre 2015, la croissance du PIB désaisonnalisé s'est davantage accélérée en Roumanie (+ 4,8 %), en Bulgarie (+ 3,4 %), en Pologne (+ 3,1 %) et en Espagne (+ 3,0 %)<sup>40</sup>.



EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

**Éditeur :** Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

**Avertissement :** Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union Européenne, 2017  
KL-AK-17-002-FR-N  
ISSN : 2314-9671

Photographies ©Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

**POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :**

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche  
B-1049 Bruxelles  
Tél. +32 229-50101  
E-mail : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

**CE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI À PARTIR DE DONNÉES EUMOFA ET DES SOURCES SUIVANTES :**

**Premières ventes :** EUMOFA ; Puertos del estado ; Autoridad Portuaria de Vigo. Les données analysées se réfèrent à l'année 2016 et au mois de décembre 2016.

**Approvisionnement mondial :** Commission européenne ; Ministère croate de l'agriculture, Directorat des pêches ; Statistics Iceland ; Ministère argentin de l'industrie et de l'agriculture ; Sous-secrétariat chilien pour la pêche et l'aquaculture ; Autorité de statistiques des Philippines ; Marine Stewardship Council ; Aquaculture Stewardship Council.

**Étude de cas :** EUMOFA ; EUROSTAT ; Commission européenne, EUROFISH ; EUROFISH Magazine ; SeaWeb Europe ; Marine Stewardship Council.

**Consommation :** EUMOFA.

**Contexte macro-économique :** EUROSTAT ; BCE ; Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales).

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles

et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: [www.eumofa.eu/fr](http://www.eumofa.eu/fr).

## 6. Références

- <sup>1</sup> <http://www.fiskeridir.no/Statistikk/Statistikkbank>
- <sup>2</sup> [http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica\\_mensual.aspx](http://www.puertos.es/en-us/estadisticas/Pages/estadistica_mensual.aspx)
- <sup>3</sup> <http://www.apvigo.com/ficheros/descargas/4205.pesca.diciembre.pdf>
- <sup>4</sup> Belgique, Danemark, Estonie, France, Lettonie, Lituanie, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Royaume-Uni.
- <sup>5</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/2647/en>
- <sup>6</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/wild\\_species/norway\\_lobster\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/norway_lobster_en)
- <sup>7</sup> Règlement (UE) 2017/127 du Conseil du 20 janvier 2017 établissant, pour 2017, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union.
- <sup>8</sup> [http://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/wild\\_species/cod/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/cod/index_en.htm)
- <sup>9</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:248:0001:0010:EN:PDF>
- <sup>10</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3367/en>
- <sup>11</sup> <http://www.fishbase.org/Summary/SpeciesSummary.php?ID=525&AT=sole>
- <sup>12</sup> <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31996R2406&from=EN>
- <sup>13</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/marine\\_species/wild\\_species/sole\\_and\\_plaice](https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/sole_and_plaice)
- <sup>14</sup> <http://www.fao.org/fishery/species/3379/en>
- <sup>15</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/landing-obligation-whats-new-2017\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/landing-obligation-whats-new-2017_en)
- <sup>16</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/fighting-illegal-fishing-commission-lifts-yellow-cards-cura%C3%A7ao-and-solomon-islands\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/fighting-illegal-fishing-commission-lifts-yellow-cards-cura%C3%A7ao-and-solomon-islands_en)
- <sup>17</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/european-parliament-adopts-commission-proposal-sustainable-management-external-fishing-fleets\\_en](https://ec.europa.eu/fisheries/european-parliament-adopts-commission-proposal-sustainable-management-external-fishing-fleets_en)
- <sup>18</sup> <http://www.mps.hr/ribarstvo/default.aspx?id=1674> (en croate).
- <sup>19</sup> <http://www.statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-january-2017/>
- <sup>20</sup> [http://www.agroindustria.gob.ar/sitio/areas/pesca\\_maritima/informes/coyuntura/archivos/020000-2016/161201\\_Informe%20de%20coyuntura%20-%20Diciembre%202016.pdf](http://www.agroindustria.gob.ar/sitio/areas/pesca_maritima/informes/coyuntura/archivos/020000-2016/161201_Informe%20de%20coyuntura%20-%20Diciembre%202016.pdf)
- <sup>21</sup> [http://www.agroindustria.gob.ar/sitio/areas/pesca\\_maritima/informes/coyuntura/archivos/010000\\_2017/170101\\_Informe%20de%20coyuntura%20-%20Enero%202017.pdf](http://www.agroindustria.gob.ar/sitio/areas/pesca_maritima/informes/coyuntura/archivos/010000_2017/170101_Informe%20de%20coyuntura%20-%20Enero%202017.pdf)
- <sup>22</sup> [http://www.subpesca.cl/publicaciones/606/articles-95982\\_documento.pdf](http://www.subpesca.cl/publicaciones/606/articles-95982_documento.pdf)
- <sup>23</sup> <http://psa.gov.ph/fisheries-situationer>
- <sup>24</sup> <https://www.msc.org/newsroom/news/basque-country-and-laredo-spanish-fisheries-obtain-msc-certification-for-sardine-fishing-operations-in-the-bay-of-biscay>
- <sup>25</sup> <https://www.eurofish.dk/index.php/member-countries/poland>
- <sup>26</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/op-poland-fact-sheet\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/op-poland-fact-sheet_en.pdf)
- <sup>27</sup> <https://www.eurofish.dk/index.php/member-countries/poland>
- <sup>28</sup> Eurofish Magazine 5/2016 (page 36).
- <sup>29</sup> Institut national de recherche marine et halieutique (MIR-PIB), Pologne
- <sup>30</sup> <http://www.eumofa.eu/documents/20178/77960/The+EU+fish+market+-+2016+Edition.pdf>
- <sup>31</sup> <https://www.eurofish.dk/index.php/member-countries/poland>
- <sup>32</sup> Ministère polonais de l'économie maritime et de la navigation fluviale
- <sup>33</sup> EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROSTAT.
- <sup>34</sup> [https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/oyster\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/fisheries/sites/fisheries/files/docs/body/oyster_en.pdf)
- <sup>35</sup> Guide des espèces à l'usage des professionnels (SeaWeb Europe, édition 2016).
- <sup>36</sup> <https://www.msc.org/newsroom/news/dutch-oyster-fisheries-achieve-msc-certification>
- <sup>37</sup> EUMOFA.
- <sup>38</sup> <http://www.eumofa.eu/documents/20178/22933/Monthly+Highlights+-+N.11-2016.pdf>
- <sup>39</sup> <http://www.eumofa.eu/documents/20178/22933/Monthly+Highlights+-+N.11-2016.pdf>
- <sup>40</sup> <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7868348/2-14022017-BP-EN.pdf>